



J *Plein Jour*

*L'Association Plein Jour
offre un soutien moral à toute personne :
femme, prêtre ou religieuse
qui vit une relation d'amour
interdite par l'Eglise catholique romaine,
et lutte pour l'abrogation
de la règle du célibat ecclésiastique.*

Bulletin n° 28 - Mars 2015

Dominique Venturini
8 rue du Serpolet - 84160 Lourmarin
Courriel : venturinid@wanadoo.fr

<http://plein-jour.eu>

PJ 28

SOMMAIRE



12



16



18

Edito	1
Femme après le cloître	2
Marianne et François	4
Dans le plus grand secret	6
Notre père qui êtes curé	7
Paroles d'hommes ■ Abonnement	9
Urbain Grandier et les possédées de Loudun ■ AG Plein Jour	10
Femmes en soutane	12
Une victoire à l'arrachée	14
Lorsque Greenpeace veille	15
Sophie Soumaré : contre les mutilations féminines	16
Une parole libératrice	17
Hafez Ibrahim	18
Nouvelles brèves du monde	19
Saga	21
Egalité hommes-femmes	24
Croit-il ? (poésie)	25
Nous avons lu	26
Courrier des lecteurs	27
PIEM	28

Mars 2015

Au delà des apparences, chaque être est unique

« Combien de fois nos relations humaines se réduisent-elles à plaquer un préjugé sur la personne d'en face ?

D'une bretelle, d'une chevelure, nous déduisons l'appartenance culturelle, les convictions religieuses, les mœurs.

Nous rangeons l'autre à sa place, dans une alvéole qui n'est pas la nôtre.

Cette classification rassurante nous évite de faire l'effort d'une rencontre véritable.

Face à nous, derrière les codes de l'apparence, se dresse pourtant un être unique.

Sachons exercer notre regard pour voir plus loin qu'un voile, au-delà d'un bikini, le mystère inépuisable de chacun.

Combattre nos aprioris défavorables pour faire de nos différences culturelles ou religieuses non l'aliment d'un conflit possible, mais la source d'un enrichissement mutuel et donner ainsi à celui qui nous ressemble si peu la chance de devenir un ami. »

Olga Lossky

Pour ce premier éditorial 2015,

j'emprunte à Jacques Brel les mots de sa chanson : « Il nous faut regarder ».

Il nous faut regarder

Derrière la saleté s'étalant devant nous, derrière les yeux plissés et les visages mous,
Au-delà de ces mains ouvertes ou fermées qui se tendent en vain ou qui sont poings levés,
Plus loin que les frontières qui sont de barbelés, plus loin que la misère il nous faut regarder.

Il nous faut regarder ce qu'il y a de beau, le ciel gris ou bleuté, les filles au bord de l'eau,
L'ami qu'on sait fidèle, le soleil de demain, le vol d'une hirondelle, le bateau qui revient.

Par-delà le concert, des sanglots et des pleurs et des cris de colère des hommes qui ont peur,
Par-delà le vacarme des rues et des chantiers, des sirènes d'alarme, des jurons de charretier,
Plus fort que les enfants qui racontent les guerres et plus fort que les grands qui nous les ont fait faire.

Il nous faut écouter l'oiseau au fond des bois, le murmure de l'été, le sang qui monte en soi,
Les berceuses des mères, les prières des enfants et le bruit de la terre qui s'endort doucement.

Dominique

FEMME APRES LE CLOITRE

Née en 1934 au Québec, dans une famille de huit enfants, Andréa reçut une éducation religieuse intense. A 16 ans, elle s'engage chez les « Petites Sœurs des Pauvres ». Puis, révoltée, elle entre au Carmel où la Règle est encore plus inhumaine. A 34 ans, elle décide de quitter le voile pour mener son apostolat au sein de la vie civile. Au moyen de nombreuses conférences à travers le monde, elle donne un enseignement sur la prière.

Très connue dans le milieu clérical, elle côtoie également quelques évêques parmi lesquels Mgr Eric Castonguay. Dans son livre « Femme après le cloître », elle nous dévoile très librement leur relation.

« Nous nous connaissions depuis cinq ans lorsque tout est arrivé. Rien en réalité ne laissait supposer que la profonde amitié que nous éprouvions l'un pour l'autre allait un jour faire place à autre chose. Nous nous portions un respect mutuel et une admiration réciproque, conscients tous les deux des limites que nous imposaient nos vocations respectives. Je le voyais assez fréquemment, sans souhaiter que les raisons qui nous mettaient en présence l'un de l'autre puissent un jour changer. Il était un support et un conseiller avisé. Je l'appréciais, mais cela s'arrêtait là. Je ne me souviens plus pourquoi survint entre nous un silence de plusieurs mois imputable aux multiples responsabilités auxquelles nous devons faire face. Un jour où j'étais de passage à Montréal, je décidai de faire un saut chez les sœurs de la Providence pour saluer Monseigneur Eric qui y donnait une session.

Je m'alignai parmi les nombreuses sœurs qui attendaient leur tour dans le couloir. Je songeais que Mgr serait probablement très surpris de ma visite, content aussi sans doute. J'étais loin d'imaginer que, là derrière cette porte qui s'ouvrait et se refermait pour livrer passage aux religieuses, se trouvait l'homme qui allait changer ma vie.

J'entrai doucement et pendant que je refermais la porte, il leva les yeux. Son visage s'éclaira et il bondit à ma rencontre, les bras grands ouverts. Sans prononcer une seule parole, je me suis blottie contre lui, le cœur battant. Je lus dans ses yeux une

telle tendresse ! Il me serrait si fort que je me sentis immédiatement réchauffée. Il se pencha vers moi, approcha ses lèvres des miennes et notre premier baiser me propulsa dans une ivresse inconnue jusque là. Il avait suffi de quelques minutes pour me donner des ailes et pendant les semaines qui suivirent, s'alluma en moi le feu nouveau de l'amour. Je me sentais fébrile, impatiente de retrouver la chaleur d'Eric, excitée à la seule évocation de la scène qui s'était déroulée dans son bureau.

Quand il entra chez moi le lendemain, ce fut comme une fête dans mon cœur. Nous passâmes des heures à parler, entrecoupant notre conversation de longs baisers et de caresses. Et la nuit vint... Enfin nus dans les bras l'un de l'autre, nous nous abandonnâmes à la découverte de nos corps dans une lente exploration qui nous ravit. Nos êtres se donnaient l'un à l'autre au milieu d'une explosion de caresses. Ils s'apprivoisaient dans le respect du consentement, s'acceptaient dans l'amour naissant et pourtant si intense. Au matin, nous prîmes beaucoup de plaisir à préparer ensemble le petit déjeuner. Tout en dégustant l'omelette au miel qu'il avait cuisinée, nous échangeâmes nos points de vue sur de nombreux sujets. Notamment celui de l'Eglise.

Tout au long de mon existence de religieuse, je m'étais interrogée sur le pourquoi des règlements et contraintes imposés dans les couvents. A la longue j'ai compris que leur existence n'était due qu'au caprice des hommes d'Eglise et de leur volonté de puissance. Dans ces conditions, prenant conscience avec Eric de l'abus de pouvoir permanent exercé par la hiérarchie ecclésiastique, et constatant l'usage frauduleux qu'elle fait du nom de « Dieu » pour asseoir son pouvoir par des mensonges et des tartufferies, il devenait évident que nous avions été trompés par l'Eglise, nous comme beaucoup d'autres. L'un et l'autre nous avons ressenti cet abus manifeste comme une faute impardonnable de l'Eglise à notre égard. Nous avons conclu que cette duperie nous déliait définitivement de tous les vœux que nous avions prononcés auparavant, au temps où nous étions aveuglés par la propagande de l'institution religieuse.

Je ne pensais qu'à lui, qu'à ce nouveau bonheur qui éclatait en moi. J'avais tout le temps de penser et naturellement, vinrent les craintes et les appréhensions. S'il fallait que quelqu'un nous reconnaisse, ce serait un véritable scandale... Et si je tombais enceinte !

Par dessus tout, je trouvais difficile de garder mon secret pour moi seule. Il fallait absolument que je me confie à quelqu'un, lui dire que j'étais amoureuse. Amoureuse et tellement heureuse ! Je choisis d'en parler à Hélène, une amie qui me comprenait parce qu'elle vivait la même situation avec un prêtre depuis un an. Je ne fus pas déçue. Elle accueillit ma confiance avec joie et empathie. Je lui fis part de mon inquiétude : je ne pouvais risquer une grossesse. Hélène me rassura gentiment. Elle m'expliqua des choses que je ne savais que théoriquement.

Mais l'ancienne Andréa réapparaissait parfois sous la forme d'une accusatrice me forçant à m'interroger ou à me suggérer quelque forme de culpabilité. Etais-je dans l'erreur ? Avais-je le droit de prendre à Dieu ce qui, selon l'Eglise, lui appartenait ? Etait-il possible que ce qui nous procurait tant de bonheur soit condamnable ?

Au cours de mon exercice de conférencière et d'animatrice de session, j'ai reçu nombre de confidences de prêtres et de religieux qui avaient une femme dans leur vie et dont les règles de l'Eglise rendaient les situations difficiles et douloureuses. Le vécu de tous ces hommes et de ces femmes ainsi que le mien propre, nous persuadent tous que les autorités de l'Eglise « pèchent par abus de pouvoir en nous interdisant le mariage. » C'est pour offrir ma petite contribution à l'évolution positive du monde religieux que je pris la décision d'écrire ce livre.

Pendant toute la durée de notre amour, Eric et moi fûmes confrontés à des faits qui nous placèrent dans des situations délicates et nous obligèrent à prendre de graves décisions.. Il y eut d'abord l'interruption de mes menstruations qui m'amena à croire que j'étais enceinte. J'imaginai le scandale... J'étais désespérée. Je téléphonai à ma sœur Isabelle, à Montréal et lui demandai de prendre un rendez-vous pour moi avec un de ses confrères gynécologues. Isabelle fut la première personne de ma famille à qui, par la force des choses, je confiai mon secret. Le résultat du test fut négatif. Ce fut à la fois un soulagement et une déception. Pas de bébé, pas de scandale et donc pas d'émigration. Mais pas de maternité non plus. Je ne pus m'empêcher de

regretter que mon rêve de devenir mère s'envole en fumée.

Cet incident décupla la force de nos sentiments réciproques et notre désir d'être ensemble, résignés à la prudence dont nous devons faire preuve à chacune de nos rencontres. Nous organisons nos rendez-vous de façon à ne susciter aucun soupçon dans notre entourage. Notre travail nous servait souvent d'alibi. J'ignore si l'un ou l'autre a pu laisser transparaître quelque chose, un regard complice, un sourire de connivence, un mot... Je n'en ai pas le souvenir. Mais il arriva que l'évêque du diocèse me convoqua à l'évêché. Ce jour-là, avant même de me retrouver en face d'un Monseigneur Rioux, froid, distant, et sévère j'avais deviné les motifs de cette rencontre. Je connaissais bien ce vaste bureau dans lequel j'avais déjà été reçue avec mille égards. Le « saint » homme n'eut même pas le courage de me regarder dans les yeux.

- Je ne vous ai pas fait venir pour quelque chose d'heureux, Andréa. Je le regrette beaucoup mais je dois vous demander de rompre tout contact avec Monseigneur Castonguay.

- Je ne comprends pas, Monseigneur.

- Vous comprenez parfaitement bien, au contraire. Je lui interdis désormais de donner des retraites chez vous et à vous, d'en donner avec lui. Vous m'entendez bien ? Je ne veux plus le voir dans mon diocèse.

- Monseigneur, je ne crois pas que nous méritions cela. Nous n'avons jamais fait de scandale !

- Andréa, c'est un ordre. Il n'y a pas à discuter. »

Il se leva sans achever sa phrase, et sortit le premier de son bureau. Défaite, et en proie à une sorte de révolte intérieure, je pénétrai dans le bureau d'Eric à qui je fis part de l'interdiction de mon évêque. Au bout d'une semaine, nous nous retrouvâmes avec joie, mais aussi avec angoisse.

Pendant les deux années qui suivirent, j'essayai de m'étourdir dans le travail, mais le cœur n'y était plus. Durant cette période, je ne revis Eric qu'aux fêtes de Noël et à mon anniversaire de naissance. Il m'avait prévenue qu'il viendrait m'offrir ses vœux sans se dissimuler aux yeux de Mgr Rioux, et il tint parole. Personne n'avait le droit de tuer notre amour. Et personne n'y était parvenu. Nous décidâmes de nous laisser désormais guider par notre seule conscience.

Andréa Richard ■■■

Femme après le cloître. (Les Editions de l'As)

MARIANNE et FRANÇOIS

Je m'appelle Marianne. J'ai 36 ans et cela m'a donné envie de témoigner de mon vécu comme ces femmes qui n'ont pas eu d'autre choix que de vivre un amour interdit. J'ai passé mon enfance dans un petit village de Bourgogne. Mes parents, petits fonctionnaires. J'ai reçu une éducation judéo-chrétienne. J'étais une jeune fille assez solitaire. J'ai compris que ma vie ne pouvait avoir du sens que si je me rendais utile aux autres. La paroisse de ma petite ville avait besoin de gens de bonne volonté. J'ai donc été amenée à y travailler en étroite relation avec père Antoine. J'étais disponible et l'on pouvait compter sur moi. Un matin de la fin juin, père Antoine nous a annoncé qu'il se retirait dans un monastère en Alsace et qu'il serait remplacé par père François la semaine suivante. Comme je partais en congé au même moment, ce n'est donc qu'à mon retour que je ferai sa connaissance.

A mon arrivée, une tonne de courrier m'attendait, dont une lettre envoyée par le nouveau prêtre de la paroisse. Il souhaitait me rencontrer. La première fois que je l'ai vu, j'ai été surprise qu'il soit si jeune. Il devait avoir, tout au plus, trois ou quatre ans de plus que moi. Son enthousiasme et son dynamisme m'ont impressionnée. En plus, il était beau, ce qui ne gâchait rien. Les gamins de la paroisse l'encensaient, les fidèles étaient de plus en plus nombreux aux offices du dimanche. Bref, il faisait l'unanimité. J'avais trouvé comment me rendre utile et j'étais très heureuse. En deux ans, nous avons mis en place plusieurs services d'entraide. Nous avons aussi organisé dans les locaux du

presbytère des cours du soir pour adultes et du soutien scolaire gratuit...

Le fait d'avoir pratiquement le même âge nous a très rapidement rapprochés dans une complicité presque immédiate. Nous pouvions parler de tout. Mais le sujet sur lequel il pouvait parler des heures, c'était sa foi. Au cours d'une de nos discussions, il m'a confié avoir choisi d'être prêtre à 14 ans. Élevé dans une famille peu pratiquante, il avait surtout été « appelé par Dieu ». Le prêtre qui animait les cours de catéchisme avait joué un rôle clé. Les mois passaient, l'enthousiasme débordant de François et sa certitude de pouvoir redonner la foi à ceux qui s'étaient éloignés de l'Église me bouleversait. J'avais pris l'habitude d'aller au presbytère presque tous les jours. Lorsque je ne passais pas voir François, nous nous téléphonions pendant des heures. Il était devenu comme un frère ou mon meilleur ami.

Puis François a dû s'absenter deux semaines pour un colloque interdiocésain. Les premiers jours, je me rendais au presbytère pour faire un peu de comptabilité mais, en son absence, je n'avais pas le cœur à m'éterniser. Je me languissais de nos conversations à bâtons rompus et de sa bonne humeur. À partir de la deuxième semaine, je me suis surprise à compter les jours. Enfin, François est arrivé. J'étais très nerveuse. J'attendais qu'il me téléphone, mais rien. Alors je me suis rendue au presbytère. Il semblait très heureux de me voir. Le soir même nous dînions ensemble comme de bons vieux amis. Je revivais.

La semaine qui a suivi son retour,

j'avais envie de le voir tout le temps, j'ai multiplié les réunions pour être en sa présence. Tout devenait un prétexte pour lui parler. Je me suis rendue à l'évidence, j'étais amoureuse du père François. Je présentais tous les symptômes : les papillons dans le ventre, le cœur qui bat la chamade dès que j'entendais sa voix... J'étais bel et bien amoureuse. Ou'allais-je devenir ? Puis, étant très cartésienne, j'ai dû admettre que cette relation avait peu de chance de naître et je n'avais pas envie de souffrir. Alors, la mort dans l'âme j'ai décidé de rompre avec François sans le lui dire. J'ai continué à m'occuper des œuvres paroissiales et des associations en évitant soigneusement de croiser François.

Quelques jours plus tard, François me rendait visite. Lui aurais-je manqué ? Il était debout, devant moi, arborant son large sourire. Il me semblait encore plus beau que d'habitude. Un peu embarrassé, il m'a dit « Je suis venu prendre de tes nouvelles. » Je lui ai proposé de boire un café. Il a accepté et m'a raconté ses dernières trouvailles. J'étais un peu déçue. J'avais pensé que cet éloignement l'aurait peut-être aidé à réaliser qu'il tenait à moi. Au lieu de cela, il continuait à me parler de ses multiples activités. À ce moment, le téléphone a sonné. J'ai décroché. Là, je ne sais pas ce qui m'a pris, j'ai répondu : « Je suis d'accord pour un dîner ce soir. » François paraissait troublé. Alors, je lui ai confié que j'avais rencontré quelqu'un et que j'avais l'intention de me marier. Ce qui expliquait pourquoi j'étais moins disponible. À peine avais-je terminé qu'il s'est levé, puis il est parti précipitamment.

Après cet épisode lamentable, j'ai repris ma vie comme si rien ne s'était passé, tout en me gardant bien de traîner là où je pourrais me retrouver seule en présence de François. Mais quinze jours plus tard, à la maison de retraite des Glaieuls, une des pensionnaires que j'aimais particulièrement a eu une attaque. Père François est arrivé trop tard. J'étais effondrée. Il a su trouver les mots pour m'apaiser. Après ce triste événement, nous avons repris nos discussions. J'en ai profité pour lui avouer que je n'avais pas l'intention de me marier, mais il n'a pas relevé. Un soir, alors que je finissais de coller des timbres, j'ai décidé d'aborder le sujet. « François, qu'est-ce qui ne va pas ? Entre nous, il y a comme un mur, une gêne. » Pour la première fois, il est resté muet. Il continuait de rechercher une feuille dans un dossier. Soudain, je me suis sentie suffisamment forte pour murmurer : « Je me fiche de ta réponse. Je suis tombée amoureuse de toi et je crois bien que toi aussi. Voilà, c'est dit ! »

J'étais soulagée, même si au fond de moi je savais que je venais de briser le lien d'amitié. François a simplement rétorqué « Avant tout, je suis prêtre et heureux de l'être. » Pour lui, sa voie était toute tracée et c'était Dieu. Il a reconnu éprouver une attirance indéniable envers moi mais il n'envisageait pas une seconde sa vie autrement qu'avec Dieu. En tous les cas, j'étais fixée. Il n'avait pas nié qu'il m'aimait et c'était le plus important. J'étais bien déterminée à ne pas abandonner. Une année s'était écoulée depuis ma fracassante déclaration d'amour. Je devais me contenter de « Tu m'aimes et tu sais que je t'aime aussi ». J'ai mis au point un plan d'attaque infaillible. Je devais coûte que coûte le troubler. Je ne lui ai laissé aucun répit. François tenait bon. Inutile de préciser que j'ai tout

essayé dans la limite de la correction eu égard à sa fonction... Enfin, par un bel après-midi de juin, après une lutte sans merci, François a succombé.

Ce fut un moment magique. Nous avons réussi pendant un instant à oublier qui nous étions mais, très vite, la réalité a pris le dessus. Malheureusement, j'avais négligé de prendre en compte l'impact qu'un tel acte pourrait avoir sur la vie de François le prêtre. Il avait l'impression d'avoir commis le péché impardonnable. À partir de ce moment, François n'a eu de cesse de réparer « sa faute ». Il a d'abord coupé les ponts, puis il m'a suppliée de le pardonner, puis il a rompu à nouveau. Notre vie est devenue un petit enfer. Très perturbé, François a décidé d'en parler à son parrain, un ecclésiastique du diocèse d'Autun. J'avais peur que son parrain trouve les bons arguments pour le détourner de moi. Dans le même temps, je ne pouvais rester indifférente aux tourments dont François était assailli. Je me répétais que je devrais le laisser en paix, mais c'était plus fort que moi, j'avais besoin de lui. Je l'aimais, tout simplement.

Après plusieurs semaines passées à s'éviter, je suis partie m'installer près d'Avignon. Je ne pouvais pas lui demander de tout abandonner pour moi. Nous sommes restés trois mois sans nouvelles. Jusqu'à ce matin de janvier où François a sonné à ma porte. Il était sûr de lui. Il m'aimait et avait besoin de moi. Mais il voulait rester prêtre. Il a compris que je ne lui demandais pas de choisir. Nous étions prêts à faire le sacrifice de ne pas vivre notre amour au grand jour du moment que nous restions ensemble. Bien sur, le sujet des enfants a été évoqué. Il était d'accord. Notre nouvelle vie s'est enfin organisée. La culpabilité et les mensonges ont été lourds à porter pour

François, mais c'était le prix à payer, disait-il. J'ai eu envie de l'aider. Je me suis alors rapprochée d'une association de femmes de prêtres que j'avais découverte sur Internet. J'ai parlé avec d'autres femmes qui avaient connu des parcours similaires. Certaines étaient seules, d'autres vivaient clandestinement leur amour. J'ai encouragé François à rencontrer les membres de l'association. Ça l'a beaucoup aidé.



Il y a deux ans, nous avons eu un petit garçon, Jean-Baptiste. Nous sommes des parents heureux. Je vis dans une petite maison reculée dans un lieu-dit et François nous rejoint dès qu'il le peut. Dans l'espoir que les mentalités évoluent et que les situations changent, j'ai bien l'intention de faire entendre ma voix et de devenir un membre actif d'une association qui milite pour la reconnaissance de nos familles et le mariage des prêtres. Mais c'est trop tôt !



DANS LE PLUS GRAND SECRET

Julie, aujourd'hui septuagénaire, s'est mariée à un prêtre ouvrier dans les années 1950... dans le plus grand secret. Une souffrance que cette nordiste, qui veut garder l'anonymat, tente encore d'exorciser. Coup de projecteur sur ce drame que vivent les compagnes d'hommes de Dieu.

Albert est décédé depuis sept ans. Malgré un mariage heureux, deux enfants, Julie ne parvient pas à apaiser cette plaie béante. L'Église lui a imposé un secret. Indispensable pour vivre son amour au grand jour. Plus d'un demi-siècle après, elle vit ce mutisme comme un sacerdoce inique. Mais elle a attendu l'année dernière pour adhérer à Plein Jour, une association qui milite contre le célibat ecclésiastique. « J'avais entendu parler d'un curé tombé amoureux d'une veuve et qui avait vécu plus de vingt ans avec elle » explique Julie.

Cette histoire la renvoie à la sienne, douloureuse, mais épanouie. En 1950, cette femme du Nord passe des vacances chez des amis, dans le Sud, où elle fait la connaissance d'un homme encore jeune. La troupe décide d'un périple à moto. Peu conventionnel pour Albert, qui ne l'est décidément pas. Il est

maçon, militant CGT et... prêtre ouvrier. Ordonné prêtre après guerre, ce fils de commerçant est affecté en paroisse. Il devient vicaire. « Mais il avait besoin d'aller vers les plus faibles. Bien qu'ayant étudié la philo, il était très manuel », décrypte Julie. Il trouve vite un poste dans le bâtiment. Et sa foi, un écho dans la lutte syndicale. Mais Rome supprime les « PO » en 1954. « Albert était toujours prêtre, mais sans affectation quand je l'ai rencontré », se souvient Julie.

Cet été-là, les deux jeunes gens s'entendent bien, mais Julie reprend le chemin du Nord. Ils se revoient l'été d'après, le suivant... sans plus réussir à se mentir. « Je n'étais pas très "bénédictin" mais j'avais l'impression d'avoir une attitude blâmable », résume Julie. Albert a des états d'âme mais assume ses sentiments : il l'épouse en 1959... Il est toujours prêtre. « Nous nous sommes mariés civilement dans le Nord et sommes allées prier dans une chapelle, sans curé. Seuls ma sœur et mon beau-frère étaient au courant. » Julie s'arrange pour que ses parents issus d'un milieu très conservateur, n'assistent pas à la cérémonie. Ils n'ont jamais su que leur gendre était prêtre. Alors pour protéger son secret,

elle doit rompre avec de vrais amis.

« Nos deux enfants étaient nés quand nous avons enfin reçu le rescrit de Rome, libérant Albert de son état ecclésiastique ». Dix ans après, le couple peut réellement s'unir devant un prêtre, ami d'Albert. Mais l'évêque leur enjoint de se taire à jamais.

Dans le Sud, ses anciens amis refusent de serrer la main à Albert. Dans le Nord, il commence une nouvelle vie. « Au début, il passait son temps à râler contre Rome », se souvient sa femme en riant.

Il quitte le bâtiment, le syndicat, entame une carrière d'instituteur. Puis prend des responsabilités dans sa paroisse. « Il préparait les messes. S'impliquait dans le catéchisme. Il est toujours resté très croyant » insiste son épouse. Personne chez les catholiques ne devinera jamais que c'est un ancien curé. « Si l'Église avait reconnu le mariage des prêtres, je suis sûre qu'il aurait repris son ministère avec joie. A la fin de sa vie, il se conduisait comme un prêtre, plus que quand je l'ai rencontré », résume Julie.

Marie Vandekerkhove ■■■

« La Voix du Nord » 23/04/2010



NOTRE PÈRE QUI ÊTES CURÉ !

Le petit Théophile a 2 mois. Ses parents ont choisi de lui donner ce prénom, qui signifie « aimé de Dieu », et, fin décembre, il sera baptisé dans une petite église des portes de Paris. Théophile est littéralement un fils de l'Église. Son père Paul, 33 ans, a été ordonné prêtre dans le sud-ouest de la France en 2010. Sa mère, Madeleine, 30 ans, a dû quitter sa congrégation religieuse lorsqu'elle a su qu'elle était enceinte. Aujourd'hui, les deux jeunes parents et leur fils vivent dans le centre de Paris dans un petit studio de 19 m² prêté par une paroisse parisienne. Ils se sont rencontrés en août 2013, dans un avion qui les ramenait du Cambodge. Elle ressemble à une poupée au teint lumineux et aux grands yeux noirs. Lui a de faux airs d'adolescent gracile. Elle se confie facilement : sa jeunesse sans père, sa prise en charge par les sœurs du village. Et leur amitié se transforme peu à peu en un lien plus intime. Madeleine enceinte, est accueillie dans un foyer de bonnes sœurs aux environs de Paris tandis que Paul part prendre un « temps de réflexion » dans un monastère.

« J'ai grandi dans une grande famille, très pieuse, et j'ai toujours su que je voulais être prêtre » dit-il. Arrivé de Phnom Penh en 2004, il est entré au séminaire de Bordeaux peu de temps après. Ses études le passionnent. Au creux de l'hiver 2010, le 8 février, il donne, en khmer, sa première messe dans une église de campagne qu'il a choisie parce que la Vierge y est apparue. Ce moment est l'un des plus forts de sa vie.

Pourtant, quatre ans plus tard, il « trahit » sa promesse et choisit de renoncer à ses vœux, à contrecœur. « J'ai toujours été heureux d'être prêtre, mais aussi malheureux d'être seul, explique Paul. Parler d'amour dans mes prêches, célébrer l'amour du Christ et celui des fidèles, tel est le devoir du prêtre. C'est fort et très beau, mais une fois seul chez soi, c'est difficile. » L'évêque, à qui Paul s'est confié sans tarder, l'a soutenu dans sa décision de quitter son diocèse.

La soixantaine, Anne-Marie Mariani, dont le père était curé à Oran et la mère religieuse dans la même ville, a trouvé l'apaisement en fondant l'association Les Enfants du silence. « C'est un drame terrible de naître dans ces conditions. Ces gamins sont rejetés, encore aujourd'hui, explique-t-elle. Le pape doit autoriser le mariage des prêtres pour que ces enfants ne se sentent pas entachés de honte. » La vie de cette femme est un roman, mais c'est aussi une autobiographie, *Le Droit d'aimer* (éditions Kero), qu'elle a choisi d'écrire en 2013.

Mère attentive et grand-mère dynamique, installée près de Grenoble, Anne-Marie Mariani aime raconter son histoire, triste et extraordinaire, et s'en dit « profondément guérie ». Prosper, son père, est un jeune élève doué, que sa famille pauvre n'a pas les moyens d'envoyer au lycée. Ce sera le petit séminaire, au milieu des montagnes austères du Haut-Doubs. Un monastère de pierres, une vie d'enfant triste et froide. Puis viendra la guerre, la mobilisation et l'ordination, en 1945. « Mon père a endossé

l'habit que lui avaient destiné ses parents », écrit Anne-Marie Mariani. Charismatique, le jeune curé est très aimé de sa hiérarchie et de ses paroissiens. Un bon prêtre, en somme. Mais la vie est difficile, dans ce petit village de montagne, aux côtés d'un chanoine vieillissant. En 1948 le beau Prosper est renvoyé en Algérie par sa hiérarchie. Il y fera la connaissance d'une religieuse qui s'appelle Marie-Paule. Les deux jeunes gens finissent par s'aimer clandestinement et la religieuse tombe enceinte. Paria en Algérie, la jeune mère repart en France, où elle est rejointe par le prêtre qui sera libéré de ses vœux. Il reconnaîtra sa fille Anne-Marie plusieurs années après sa naissance.

« Nous étions partout rejetés. La famille de mon père nous a tourné le dos, c'était effroyable, et je ne comprenais pas pourquoi », explique Anne-Marie Mariani. Elle apprend à 16 ans le secret de ses parents et celui de sa naissance. C'est un choc, mais, d'une certaine façon, cela explique la détresse morale des siens. « Je sentais que notre famille se détruisait petit à petit, et là j'ai compris pourquoi », dit-elle. Longtemps, la culpabilité de ses parents lui sera insupportable. Aujourd'hui, elle est apaisée mais elle porte comme une cicatrice le souvenir de cet interdit qui a frappé sa naissance. Sans amertume, elle aide ceux qui, comme elle, affrontent le secret et la honte. « Un père curé, symboliquement c'est très fort pour un enfant, explique Béatrice Copper-Royer, pédopsychologue. L'imaginaire autour de cet homme qui

n'en est pas vraiment un, car il s'est donné à Dieu, et la longue robe noire qu'il porte et qui le rend encore plus impressionnant, tout cela est très confus dans l'esprit des enfants, et même dans celui des adultes. Sans compter que cela renvoie aussi à la sexualité de la mère, qui commet une transgression pure et simple. »

L'impression persistante de ne jamais être à sa place, d'être là par effraction, c'est aussi ce que ressent Adeline, une jeune femme de 35 ans. « Aujourd'hui encore, je fais tout pour être le plus anonyme possible », dit-elle. Col roulé noir, pantalon sombre, à peine maquillée, la jeune femme a le teint pâle et un visage fin qui reflète une profonde inquiétude. Elle est presque cachée au fond de ce café des bords de Seine, où elle raconte son histoire. Son père fut jésuite pendant vingt-cinq ans, écrivit une thèse sur la grâce et décida de se marier après avoir rencontré la mère d'Adeline dans un lycée catholique de l'est de la France. « Je ne sais pas ce que c'est la grâce, précise la fille du prêtre défroqué par amour, je ne m'intéresse pas à ces choses-là, je suis une bouffeuse de curé. » On sent dans cette provocation la colère et l'amertume de la jeune femme, encore marquée par son difficile héritage familial.

L'enfance en Bretagne, dans une ville du Morbihan, est suffocante pour la petite Adeline, qui retrouve des oiseaux cloués sur la porte de sa maison et ses chats morts dans le jardin. « Les gens nous traitaient, mon frère et moi, d'enfants de Satan, mes parents de pervers, l'ambiance était mortifère », décrit la jeune femme, qui avoue s'être longtemps dit qu'elle n'aurait pas dû venir au monde. Le fantasme du curé diabolique se mélange, dans la très puritaine Bretagne, à la peur de l'étranger. La famille, dont le nom est d'origine alle-

mande, a eu des croix gammées dessinées sur les murs. Un jour, ça dérape et la famille échappe à la mort en évacuant la maison en flammes. Ce sera un procès et un déménagement. « Nous avons gagné 40 000 francs. Des parents d'élèves étaient derrière tout ça. »

Le père ouvre un cabinet de psychanalyse dans la ville d'à côté, le calme revient, mais de nombreuses questions restent en suspens. L'ancien jésuite meurt alors que sa fille a 16 ans. « Il ne me reste de lui qu'une médaille de baptême et les œuvres complètes de Karl Marx », souffle la jeune femme, qui avoue avoir plutôt gardé de son père l'image d'un homme d'extrême gauche plus que celle d'un homme de Dieu. « Je n'ai jamais vu de photo de lui en prêtre, mais je sais qu'on le surnommait "le Rouge" et, quand j'ai cherché à en savoir plus, on m'a répondu qu'il n'y avait plus de trace de lui dans les registres jésuites. Vingt-cinq ans de vie effacée parce qu'il s'était défroqué. C'est dur à comprendre. »

Fragile, dépressive parfois, Adeline dit se sentir « bizarre, différente des autres. Je ne le dis pas, ou peu. Je ne me sens pas fière de sa vie, c'est trop douloureux », lâche-t-elle en rajustant ses cheveux sombres. La jeune femme a, comme son père, un parcours « d'intello » et vit aujourd'hui dans un monde de livres et de mémoire. Son père reste pour elle une énigme. « Un de mes psys m'a dit que de nombreux jésuites devenaient psychanalystes, comme papa, mais je n'en sais pas plus, je regrette de ne pas lui avoir posé la question. »

Manuela n'a pas davantage posé de questions mais, quand elle a appris en 2013, à plus de 50 ans, de la bouche d'une de ses tantes maternelles, que son père biologique était le curé du village du

Finistère où elle avait vécu sa jeunesse, elle a à peine été surprise. Jusque-là, dit-elle, « c'est comme s'il y avait eu un voile intellectuel entre la réalité et moi ». Et soudain, tout s'est éclairé, a pris sens pour elle : son enfance mélancolique, son sentiment de solitude et d'abandon, l'impression d'être rejetée par sa mère. « Aujourd'hui, je réalise que, pour elle, j'étais l'enfant du péché, la preuve vivante de sa faute et surtout de son échec », explique cette femme gouailleuse.

L'abbé Bernard était un beau curé, voyageur, cultivé, charismatique. Il était très proche de sa mère, son confesseur, son confident. Chaque fois que le prêtre venait prendre le thé, son visage s'éclairait, elle était alors très loin de l'épouse malheureuse du militaire toujours en déplacement qui a élevé Manuela, « soulagée d'apprendre qu'[elle n'était] pas la fille de cet homme grossier et mauvais. J'étais troublée par l'abbé Bernard. J'avais envie d'aller vers lui. J'ai même cru que j'en étais amoureuse », ajoute-t-elle. La vérité, qu'elle apprendra trente-cinq ans plus tard, éclairera d'un nouveau jour ces émotions particulières. A écouter son récit, on comprend que, même si le secret a été bien gardé, elle l'a toujours su au fond d'elle-même. Elle est aujourd'hui capable de s'amuser de son histoire. « J'ai même perdu ma virginité avec un séminariste ! Mon inconscient a reproduit le schéma maternel », sourit-elle, le regard bleu acier soudain illuminé. Mais rien n'effacera l'injustice du début et la petite fille sera marquée à jamais par cette culpabilité maternelle d'avoir enfreint un interdit absolu.

Ondine Debré

« M le magazine du Monde »

19.12.2014



« PAROLES D'HOMMES »

Serait-ce des mots crus envers les femmes, serait-ce des envies envers notre féminité, serait-ce des reproches envers vos mères ?...

J'imagine qu'il peut en être autrement ; j'ose imaginer qu'entre vous les masques tombent, que la virilité, trop longtemps vantée à tort et à travers, reprend sa place originelle.

Homme, reste homme : un homme qui rit, qui pleure, qui ose aimer, qui ose parler de lui, de ses attentes, qui reconnaît aimer la tendresse, qui veut être aimé. Et si un homme se retourne dans la rue sur le physique d'une femme, n'est-ce pas là toute sa sensibilité qui

prouve que la femme a une place auprès de lui...

Homme, ne te cache pas derrière tes apparences mais ne renie pas ton sexe : tes mains pleines de cambouis, tes coups de poings, tes coups de gueule, toi seul peux te battre. Mais ne refuse pas de dire « je t'aime » ; ne refuse pas de dire « j'ai besoin de toi » ; ne refuse pas de pleurer quand ton enfant vient de naître, mais refuse plus tard de faire les mêmes erreurs que ton père. Sais trouver la douceur qu'il y a en toi, mais ne laisse jamais l'un des tiens salir ton bien par la violence, la violence qui humilie pour toujours la femme ou l'enfant. Ne laisse pas démolir l'édifice qu'il vous faut toujours rebâtir.

Nous, femmes, nous seules savons poser nos mains sur nos ventres arrondis ; nous seules savons attendre un père, un frère, un mari prisonnier, sans baisser les yeux ; alors à nous de ne pas refuser d'écouter, d'aider le plus fort à nous ouvrir son cœur et à lui donner l'amour qu'il attend.

Nous, femmes, ne laissons pas ces femelles irrespectueuses de leur féminité, qui, pour quelques dollars, ruinent le cœur des mâles et salissent ainsi l'âme des enfants qu'ils nous ont engendrés.

Ne sommes nous pas nés pour nous compléter et pour vivre ensemble pour l'éternité ?...

Martine ■■■

Bulletin d'adhésion ou de soutien

L'adresser à : Plein Jour C/o D. Venturini

8, rue du serpolet - 84160 Lourmarin - Tél. 04 90 68 02 30

Nom : Prénom :

Adresse :

.....

Tél. - Fax - e.mail :

Je souhaite adhérer à Plein Jour et verse ma cotisation pour un an, soit 15 € (ou plus ! 20 €, 30 €, ...)

Je désire soutenir l'aide apportée par Plein Jour aux compagnes par un don de : €

Je souhaite recevoir des tracts et documents à diffuser. Merci d'avance.

Chèque à l'ordre de « Plein Jour »

Date : Signature :

Notre lutte est votre lutte - <http://plein-jour.eu>

Vous recevrez entre autres notre bulletin trimestriel dont tous les témoignages sont sur le site

URBAIN GRANDIER et les possédées de Loudun

Urbain Grandier, né vers 1590, est le fils d'un notaire royal. Il fut nommé à vingt-sept ans curé de l'Église Saint-Pierre-du-Marché de Loudun, dans le diocèse de Poitiers.



Cultivé, ses sermons de dimanche marqués par sa liberté de pensée faisaient déplacer les foules. Il avait acquis une réputation de séducteur et avait eu plusieurs relations avec des femmes. Il se mit en ménage avec Madeleine de Brou, orpheline issue de la haute noblesse dont il avait la charge spirituelle et qu'il devait préparer à prendre le voile. Comme ils étaient amoureux l'un de l'autre, sa compagne exigea le mariage. Il l'épousa secrètement en tenant le rôle du marié, du prêtre officiant et du témoin. Arrêté pour débauche, Grandier gagna son premier procès et revint à Loudun.

Peu après, Sœur Jeanne des Anges, supérieure du couvent des Ursulines, lui proposa de devenir le confesseur de sa communauté. Grandier se refusa. La mère supérieure porta son choix

sur le chanoine Mignon qui réprouvait la conduite de Grandier. Pendant dix ans, le père Mignon et des notables de Loudun menèrent une cabale contre le prêtre, enchaînant les procédures judiciaires. Les historiens s'interrogent sur l'influence du cardinal de Richelieu en cette affaire. Loudun était une cité où cohabitaient réformés et catholiques. Richelieu voulait abattre son château appartenant à un protestant et les murailles de la ville. Grandier s'y opposa. Début 1632 une épidémie de peste ravage la ville faisant plus de 3500 morts. Le fléau est ressenti comme un effet de la colère divine. De plus c'était la période de la contre-réforme catholique.

C'est dans cette ambiance de fin du monde que, en septembre 1632, des religieuses de ce couvent accusèrent l'Abbé Grandier de les avoir ensorcelées, en leur envoyant le démon Asmodée, pour les amener à commettre des actes impudiques avec lui. Il ne se doutait pas que la mère supérieure, sœur Jeanne des Anges, était devenue folle de lui après l'avoir entendu parler de ses exploits amoureux. Mise hors d'elle par son refus de la place d'aumônier, elle l'accusa alors d'avoir employé la magie noire pour la séduire. Les autres nonnes se mirent peu à peu à lancer des accusations du même genre. Bien des érudits modernes y voient un cas d'hystérie

collective. Grandier fut arrêté, interrogé et jugé par un tribunal ecclésiastique, qui l'acquitta.

Malheureusement, Grandier s'était attiré l'hostilité du puissant cardinal de Richelieu contre qui il avait aussi publié un violent pamphlet. En 1633, ce dernier ordonna un nouveau procès, qu'il confia à un homme qui lui était dévoué : Jean de Laubardemont, un parent de la mère supérieure. De religieuse, l'affaire devient politique. La « procédure extraordinaire » imposée par Richelieu refusa à Grandier le droit de faire appel au Parlement de Paris. Aimé des femmes, brouillé avec les moines et avec la plupart des gens d'église, il avait vu d'implacables et sourdes haines s'amasser contre lui.

Après avoir torturé Grandier aux brodequins, les juges produisirent des documents prétendument signés par le prêtre et par plusieurs démons comme preuves qu'il avait passé un pacte diabolique. (Voilà un cas unique : un document signé du diable !). Malgré la défense de son ami Claude Quillet, médecin et féministe avant l'heure, Grandier fut reconnu coupable et condamné à mort. Les juges ordonnèrent sa mise à la « question extraordinaire », forme de torture et qui n'était appliquée qu'à ceux qui devaient être exécutés ensuite. Malgré la torture, Grandier refusa d'avouer ce dont on l'accusait. Il fut brûlé

vif. Pendant l'instruction du procès, la police et la Justice royales saisirent parmi ses papiers le « Traité du célibat des prêtres » entièrement écrit de sa main. Interrogé et mis à la question, il déclara qu'il l'avait composé dans l'unique but de vaincre les scrupules religieux d'une femme avec laquelle il avait vécu pendant plusieurs années. Le livre fut condamné.

On reconnaîtra dans ce traité l'œuvre d'un esprit indépendant. On ne peut qu'être frappé par la hardiesse des idées, habilement tempérée par une extrême modération de la forme. Grandier commence par établir l'existence d'une loi naturelle. « Je dis que le mariage est expressément ordonné par la loi de nature, d'autant que sans icelui elle périrait ; et sa principale intention, qui est non seulement de conserver l'espèce, mais aussi de multiplier son individu, demeurerait frustré. Il est évident que le célibat des prêtres n'est ni

de l'ordonnance de Dieu ni de celle des apôtres, et partant, il n'est pas de droit divin. »

Puisque l'Eglise romaine tolère la coutume du mariage des prêtres dans l'Eglise grecque, c'est qu'elle est bonne. Alors, pourquoi ne l'adopte-t-elle pas ? Elle argumente que le célibat relève de la dignité sacerdotale, détache des tracas du mariage, et rend l'esprit plus coi, plus habile à la contemplation des choses divines. Par là, il conserve le patrimoine ecclésiastique qui se partagerait aux familles si les bénéficiers étaient mariés. Et telles autres raisons humaines qui ont porté l'Eglise romaine à garder le célibat. La grecque, de son côté, a eu ses raisons pour rejeter ce règlement : c'est tyranniser la nature, imposer à l'homme un joug déraisonnable, et c'est exposer son repos. Le célibat ou l'abstinence des femmes, est une fondrière d'où s'élèvent les vapeurs des adul-

tères, des incestes, fornications et sacrilèges.

Est-on obligé par vœu à garder le célibat ? Le vœu du moine est intérieur et volontaire. La promesse du prêtre lui est imposée par l'Eglise qui l'oblige, bon gré mal gré, à cette dure condition pour exercer le sacerdoce. Aussi est-il bien plus naturel de s'en dispenser. Donc, comme la loi du jeûne, imposée par Josué à tous les juifs n'oblige que ceux qui ont la force de jeûner, ainsi la loi du célibat, au pis aller, ne vise à obliger que ceux qui ont le don de la continence et qui sont pétris d'eau froide.

Puisqu'il n'y a ni vœu ni loi de Dieu qui oblige à garder le célibat, il faut conclure avec l'apôtre qu'il vaut mieux se marier que de brûler et goûter de la femme que de périr d'abstinence.

Extrait :
Wikipedia et Urbain Grandier
(Plaidoyer) HC ■■■

CECI NOUS CONCERNE TOUTES ET TOUS !

Rencontre Nationale Plein Jour Assemblée Générale

Vous y êtes cordialement invités

le samedi 23 mai 2015 de 9h à 17h

Paris, 68 rue de Babylone (Metro St François Xavier ou Sèvres Babylone)

Bulletin d'inscription **avant le 1^{er} mai** à :

Dominique VENTURINI - 8 rue du Serpolet - 84160 LOURMARIN

ou par mail : venturinid@wanadoo.fr

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Mail.....Tél :.....

Participera à la rencontre nationale du 23 mai 2015 : OUI – NON

FEMMES EN SOUTANE



Maria Eitz, 72 ans, enfle fébrilement l'aube blanche et l'écharpe verte. "Je n'ai pas encore bien l'habitude, tout cela est nouveau pour moi." Devant l'église Trinity and St Peter, dressée sur l'une des quarante collines de San Francisco, une affiche annonce la messe du jour. "All are welcome", dit la pancarte. "Tout le monde est bienvenu ». C'est la phrase la plus importante de notre engagement." Juste avant l'été, Maria Eitz est devenue, devant deux cents personnes, la première femme prêtre catholique de San Francisco. "Une journée merveilleuse", se souvient-elle en feuilletant fièrement l'album photo.



Il est 10 heures ce samedi de septembre, les fidèles se sont installés. "Il faut commencer, car nous devons finir avant midi pour laisser place aux véritables paroissiens de cette église." Et pour cause : l'église Trinity and St Peter est en fait... un temple protestant. "Heureusement qu'on nous le prête ! Les femmes pasteurs sont solidaires et nous permettent de prêcher ici. Nous sommes catholiques, nous entendons le rester, mais l'Eglise

catholique ne veut plus de nous !", explique Maria Eitz, avant d'aller présider sa messe "clandestine", pour laquelle trente-cinq fidèles l'attendent près de l'autel. "Merci de vous présenter et d'indiquer d'où vous venez, commence-t-elle. Ainsi nous formerons un groupe uni." Rien ne prédestinait cette Allemande, installée depuis cinquante et un ans aux Etats-Unis et mère de quatre enfants, à un tel destin religieux. Si elle a accepté de devenir prêtre, ce n'est pas par vocation, mais parce que les fidèles de la communauté catholique Sophia in Trinity, dans laquelle elle oeuvre depuis plus de vingt ans, le lui ont demandé. "Elle n'aspirait pas du tout à cela, explique un membre de la communauté. Mais elle est docteure en théologie, et elle a toujours été très impliquée dans l'organisation des messes."

Comme Maria Eitz, de plus en plus de femmes déçues par les orientations et l'immobilisme de l'Eglise catholique ont décidé de suivre leur propre chemin. La pionnière fut Ludmila Javorova, première femme ordonnée prêtre clandestinement, en 1970, dans la Tchécoslovaquie communiste. Un acte politique et féministe, jugé "non valide" par le Vatican. Mais le mouvement débute véritablement en 2002, quand sept femmes, une Américaine, quatre Allemandes et deux Autrichiennes, sont ordonnées

prêtres en même temps. La cérémonie a lieu à bord de la péniche MS Passau, sur les eaux internationales du Danube. L'ordination de celles qui deviendront "les 7 du Danube" a été célébrée par l'archevêque argentin déchu Romulo Braschi, dissident de l'Eglise catholique. Depuis, les femmes prêtres s'ordonnent entre elles et, au sein de leur mouvement, certaines sont même devenues évêques. On compte désormais 99 femmes prêtres dans le monde, dont 82 aux Etats-Unis, toutes ordonnées ces dix dernières années

Si le pape François a récemment affirmé qu'il était "nécessaire d'agrandir les espaces pour une présence féminine plus incisive dans l'Eglise", le Vatican continue de s'opposer à l'ordination de femmes prêtres. L'Eglise catholique ne reconnaît en rien les revendications de ces "dissidentes". "L'Eglise est fermement opposée à l'ordination des femmes", rappelle le père Thomas Rausch, prêtre et professeur de théologie à l'université catholique Loyola Marymount, à Los Angeles. Devant la petite chapelle du campus californien, il s'explique : "D'abord, il n'y avait aucune femme parmi les Apôtres. Ensuite, leur démarche va à l'encontre des traditions. Et puis, surtout, le prêtre doit représenter le Christ quand il pratique des sacrements, il est donc plus

approprié que ce soit un homme." Pour appuyer ses dires, le père brandit la loi canonique 1024, selon laquelle "seul un homme baptisé reçoit valablement l'ordination sacrée". Une doctrine renforcée lors du concile Vatican II dans les années 1960. "Ces femmes se sont exclues elles-mêmes en étant ordonnées prêtres. C'est un non-sens absolu ! Qu'elles ne se revendiquent pas membres de l'Eglise catholique !" Pour cette hérésie, la punition décrétée par le Vatican en 2008 est lourde : les femmes ordonnées sont automatiquement excommuniées. Elles ne peuvent plus recevoir de sacrements et, à leur décès, leur dépouille ne pourra être enterrée dans un cimetière catholique." (1)

Les prélats sont en majorité de vieux messieurs, européens et blancs, qui prennent toutes les décisions, regrette Jane Via, prêtre au sein de la communauté de l'Eglise apostolique Marie-Madeleine, à San Diego. Ma condition doit-elle être déterminée par le fait d'avoir ou non un pénis ? Le Vatican est un empire dictatorial, patriarcal et sexiste." Pour cette docteure en théologie, ancienne avocate, "tout cela est absolument injuste. Il y a des preuves de l'existence de femmes diacres, prêtres et évêques au commencement de l'ère chrétienne. De nombreux théologiens de renom ont mené des recherches pendant des années, ils ont trouvé des traces archéologiques : des peintures, des manuscrits, des sculptures...". Des arguments rejetés par le Vatican, qui juge que les recherches archéologiques peuvent faire l'objet de mauvaises interprétations. Jane Via estime

qu'il est "intellectuellement mal-honnête de ne pas reconnaître ces évidences." Elle ne se laisse pas démonter pour autant. "Dans le Nouveau Testament, rappelle la théologienne, Junias est un homme. Or, avant la traduction du grec ancien vers le latin, il s'agissait de Junia, une femme, Paul la considérait même comme une Apôtre !"

L'exégèse pourrait durer des heures dans le petit bureau de Jane Via, décoré d'une trentaine de croix, souvenirs de voyages autour du monde. Mais les deux cents fidèles attendus pour la messe ne vont pas tarder à affluer dans la petite chapelle, louée chaque semaine à une école protestante. "Entre le loyer, le cachet des musiciens et quelques frais, ce n'est pas évident de tenir." Son aube, son écharpe, "tout a déjà été porté par des hommes d'Eglise" avant elle. "Ils me les ont offertes secrètement, confie fièrement la femme prêtre. Tout, sauf mes sandales !" Chaque semaine, elle est accompagnée de Nancy Corran, d'une vingtaine d'années sa cadette et ordonnée prêtre il y a trois ans. Théologienne elle aussi, elle a conservé de ses études en Suisse un français parfait : « Devenir femme prêtre, c'est un acte de défiance. Mais quand c'est accompli en toute conscience, après plusieurs années de réflexion, ce n'est plus de la rébellion. C'est un acte de foi." Un acte militant aussi. "Au fil des siècles, la condition des femmes au sein de l'Eglise catholique a influé sur les sociétés et les cultures du monde entier, assure-t-elle. L'accès restreint des filles à l'éducation, le machisme, la misogynie : le poids de l'Eglise est considérable."

Leur engagement ne s'arrête pas là : les deux femmes prêtres de San Diego célèbrent même parfois des mariages gays. "Jésus accueillait tout le monde, même le Samaritain. A quel moment l'Eglise a-t-elle décidé d'exclure certaines personnes ?", s'interroge un fidèle. A la fin de la messe, la traditionnelle hostie est remplacée par du pain, bio et sans gluten, Californie oblige. Ici, on prêche pour une Eglise plus tolérante. Les membres de la communauté accueillent les divorcés, les homosexuels, défendent la contraception et le mariage des prêtres. Ils ont apprécié les récentes déclarations du nouveau secrétaire d'Etat du Saint-Siège, pour qui "le célibat des prêtres n'est pas un dogme". Une tradition que les femmes prêtres n'ont, elles, jamais respectée : elles vivent pour la plupart en couple et sont mères de famille. Les rebelles du Vatican continuent donc leur combat de l'intérieur. Selon elles, la survie de l'Eglise catholique est en jeu.



Source :

« M le magazine du Monde »

28 septembre 2013

(1) *En France, du moins, cette disposition est caduque. Il n'y a pas de cimetières réservés aux seuls catholiques. (Ndlr).*

Les cimetières sont gérés par les communes. Cette disposition relève de la volonté de punir tous ceux et toutes celles qui ne se soumettent pas aux diktat de la hiérarchie catholique, à défaut de leur fermer la porte du ciel ! "

UNE VICTOIRE A L'ARRACHÉE

Il y a quarante ans, le 26 novembre 1974, Simone Weil monte à la tribune de l'Assemblée Nationale pour défendre son projet législatif autorisant l'avortement. Soutenue par le Président Valéry Giscard d'Estaing et l'opposition parlementaire, la ministre de la Santé évoque des femmes que la loi rejette dans « l'opprobre, la honte et la solitude, mais aussi dans l'anonymat et l'angoisse des poursuites ». Son texte entend mettre fin aux 300.000 avortements clandestins qui mutilent les femmes, humilient ou traumatisent celles qui y ont recours. Offensive, elle interroge une audience à 98% masculine. Parmi ceux qui combattent aujourd'hui une modification de la loi, combien sont-ils ceux qui se sont préoccupés d'aider ces femmes dans leur détresse ?

Après des années de luttes féministes pour l'obtention de ce droit, le débat déchaîne les passions dans la société. Dans l'hémicycle, il va dérapier. Durant trois jours et deux nuits, Simone Weil subit les insultes, les invectives sexistes et, point d'orgue de l'abomination, les comparaisons entre son projet et un génocide, le nazisme et les fours crématoires. Harassée, émue, épuisée, la rescapée d'Auschwitz ne quitte pas l'arène, malgré la violence de son propre camp politique. Chaque soir, en rentrant chez elle, la ministre est victime d'attaques antisémites.

Au matin du 29 novembre, 284 députés contre 189 adoptent la loi dépénalisant l'IVG. Promulguée le 17 janvier 1975, la loi Weil sera votée pour une période probatoire

de cinq ans. Elle sera rendue définitive le 31 décembre 1979.

Gisèle Halimi

Née en 1927 en Tunisie, Gisèle Halimi rejoint le barreau de Paris en 1956. Engagée pour l'indépendance de son pays de naissance et pour celle de l'Algérie, elle sera l'un des principaux avocats du FLN algérien.

Signataire en 1977 du Manifeste des 343 femmes qui déclarent avoir avorté, elle fonde avec Simone de Beauvoir le mouvement féministe « Choisir la cause des femmes », qu'elle préside toujours. Au tribunal de Bobigny, en 1972, elle défend une mère qui avait aidé sa fille mineure à avorter après un viol, et fait de ce procès une tribune nationale pour la législation de l'IVG. Cet événement sera décisif sur le chemin qui mènera à la loi Weil de 1975, comme le sera le procès d'Aix en Provence, qu'elle conduira en 1978, contre le viol. Elue députée en 1981, elle sera de toutes les luttes pour le droit des femmes, de l'égalité professionnelle à la parité. Elle raconte : « Lorsque j'étais Ambassadrice de France à l'UNESCO, je me souviens qu'un jour, en me faisant le baisemain, un monsieur très bien m'a dit : « Chère Madame, l'Ambassadeur n'a-t-il pas pu venir ? ». Pour lui, l'Ambassadrice était forcément la femme de l'Ambassadeur ! » Quelques extraits d'une interview nous feront mieux connaître le rôle joué par cette féministe.

- Vous êtes la personnalité principale de cette lutte de longue haleine qui mena à la loi de janvier 1975.

Quel souvenir gardez-vous du vote à l'Assemblée nationale ?

- J'étais dans une tribune à l'Assemblée. La droite hurlait sa haine. Un député a assimilé Simone Weil aux nazis qui avaient massacré des milliers d'enfants. Elle, qui avait été déportée à 16 ans, essayait de tenir, au banc des ministres. A la tribune, un médecin de droite exhibait un bocal où flottait un fœtus. L'horreur... Heureusement, la gauche a fait basculer le vote. La loi autorisant l'IVG a été votée. Des milliers de femmes allaient échapper à la mutilation et même à la mort. C'était poignant.

- Et si vous ne deviez garder qu'une image de ces années, quelle serait-elle ?

- Parmi ces témoins, le Professeur Millez. Un éminent médecin ; membre de l'Institut et, surtout catholique fervent. Il était un adversaire déterminé de l'avortement. Mais il est venu dire au tribunal que devant la détresse, le malheur et souvent la mort de femmes avortées clandestinement, il ne pouvait plus s'opposer à l'IVG. Le courage et le déchirement de cette sommité m'ont bouleversée et son évocation m'émeut toujours.

- On a l'impression que dans l'espace européen il y a un recul imposé par les conservateurs et notamment par les lobbys religieux. Quel est votre sentiment à la vue de cette actualité ?

- Il y a un recul, c'est évident. Pas seulement sur les acquis des femmes, mais aussi sur les acquis sociaux... Une mondialisation mal contrôlée, le chômage, le triomphe indécent et la finance...

Extrait du magazine :
Femmes, ici et ailleurs.



LORSQUE GREENPEACE VEILLE

Elle n'a pas l'habitude de parler d'elle et de son engagement, à un journaliste. Pourtant, elle est souvent apparue dans les médias depuis quatre ans, avec d'autres activistes de Greenpeace. On l'a vue accrochée sur la pyramide du Louvre pour dénoncer le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, attachée au volant d'une voiture dans le cadre d'une campagne contre la surpêche, sur des rails pour bloquer un train de déchets nucléaires, dans les locaux de Shell ou accrochée au bout d'une corde, suspendue à une grue du chantier de l'EPR à Flamanville, perturbant le show de Volkswagen au mondial de l'automobile, ou déjouant la sécurité de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine. Souvent exposée donc, mais uniquement collectivement, sous la bannière de l'ONG. La personnification n'est pas la tasse de thé d'Alice Daguzé. Après avoir quitté Montpellier pour Paris, elle multiplie les missions courtes. Une décision sur sa carrière dictée par une volonté irrépressible d'agir. Agée de trente trois ans, elle vit pour quelques mois en Afrique du Sud, avant de revenir bientôt vers Paris, pour reprendre sa vie, son métier et son engagement écologiste. Quoi qu'il lui en coûte.

« Je me rappelle la première fois que j'ai enfilé le gilet Greenpeace, j'avais vraiment l'impression de rejoindre l'Organisation.

Un vrai bonheur ». Alice veut rejoindre les activistes, celles et ceux qui font la renommée de Greenpeace. « Il faut montrer que l'on est au point, le self-control, car il y a des confrontations qui peuvent être délicates avec les forces de l'ordre ou des travailleurs. La peur ? Bien sûr ! C'est un moteur. Nous ne sommes pas des têtes brûlées. La peur permet d'être attentive à tout ce qui se passe et d'avoir les bonnes réactions au bon moment. » Depuis, elle a enchaîné une vingtaine d'actions. La plus marquante pour elle fut l'intrusion dans la centrale de Nogent-sur-Seine, le 5 décembre 2011, pour illustrer les failles de la sécurité des installations nucléaires françaises après Fukushima. « On s'attend à une enceinte très dure à pénétrer, et puis on passe une à une les barrières de sécurité. Certains d'entre nous tombent dans les barbelés... et rien ne se passe. » Il faudra cinq heures aux gendarmes d'élite du GIGN pour déloger Alice. L'interpellation, puis une garde à vue de 24 heures n'ont en rien entamé sa satisfaction. « Nous étions hyper contents. que ça marche. Les médias étaient là, nous savions que notre message serait relayé. C'était tellement impressionnant de réaliser à quel point cela avait été simple. Je ne pensais qu'à ça pendant toutes ces heures, planquée, à attendre. C'est ça qui fait vraiment peur. »

Les neuf militants de Greenpeace paieront un lourd tribut pour cette preuve apportée à l'opinion publique. Après une bataille juridictionnelle de trois ans, en mars dernier, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi et confirmé les verdicts précédents : la prison avec sursis et des amendes. Six mois pour Alice Daguzé. Et de la colère. Depuis deux trois ans, il y a vraiment une volonté de museler l'organisation et d'étouffer le débat sur le nucléaire. Alors qu'on ne propose rien de concret sur la transition énergétique ! » Ce casier judiciaire sera-t-il suffisant pour arrêter l'activiste écologiste ? « Bien sûr que je n'ai pas envie d'aller en prison, mais si cela peut faire changer les choses, faire évoluer les mentalités, oui, je suis prête. » Un engagement qu'elle explique simplement, sans se départir de son large sourire, avec l'assurance paisible de ceux qui savent.

« J'ai vraiment conscience du danger, j'ai l'impression d'être assise à côté d'un bâton de dynamite, et que la vie de millions de personnes est en jeu. Cela me semble assez important pour avoir envie de prendre ce risque-là, non ? »

Pierre-Yves Ginet ■■■
"Femmes en résistance" - Extrait



SOPHIE SOUMARÉ

contre les mutilations féminines



Un petit bureau au premier étage de la Maison de Quartier Billard, dans une zone urbaine de Reims où résident beaucoup de familles africaines. Sur la porte, un écriteau : « GAMS ». Le Groupe pour l'Abolition des Mutilations Sexuelles féminines. On entre et le sourire radieux de Sophie Soumaré vous accueille. Depuis 1960, avec son association, elle lutte pour l'éradication des pratiques traditionnelles néfastes à la santé des femmes, telles que les mutilations sexuelles, les mariages forcés ou précoces. « Il fallait que quelqu'un le fasse » dit celle qui est née en 1953 à Pel, un village du pays Dogon, situé d'abord au Soudan français, devenu le Mali en 1960. Mes parents, animistes, m'ont nommée Yénai, qui veut dire « quatrième fille ». Sophie est mon nom de baptême catholique. Mon père avait deux épouses, d'où une famille nombreuse de huit frères et cinq sœurs. Pour subvenir aux besoins de sa famille, le père de Sophie cultive coton et céréales. Pour jouer, la petite Sophie transforme des chiffons en poupées.

Elle a huit ans quand elle subit l'excision. « On ne pouvait même pas imaginer dire non. Quand on est née fille, il faut vous enlever le clitoris. Dans mon ethnie, il est considéré comme le sexe d'un garçon en miniature. Dieu a oublié de retirer quelque chose, dit-on. Chez les Dogons, les filles doivent être excisées et les garçons circoncis pour que chacun ait son identité respectueuse.

On fait appel à une exciseuse

réputée, de caste « forgeron ». Ma maman m'a dit « Tu vas avoir mal. Il ne faut pas crier. Il faut montrer que tu es courageuse. L'honneur de ta famille est en jeu. » Elles sont une quinzaine de fillettes à subir le rituel. Sophie, la plus jeune, est la dernière à passer. L'exciseuse a un couteau rituel qu'elle chauffe à une flamme. Elle fait étendre la fillette. D'autres femmes la maîtrisent, et elle fait son travail « On est allongée à même le sol, le sang coule sur le sable. On met une sorte de cendre sur la plaie et on nous fait boire une sorte de bouillie qui nous donne envie de faire pipi. L'urine brûle la plaie. C'est quelque chose qui vous marque pour la vie. »

A-t-elle crié ? « Je ne me souviens de rien. Je me suis sans doute évanouie. » Il y a parfois des infections. Les femmes ont fait des incantations pour éloigner les mauvais esprits.

Sophie aimerait aller à l'école. « Pour une fille, ce n'est pas nécessaire » lui a dit son père. Grâce à l'intervention d'une religieuse de la mission catholique, elle est inscrite à 14 ans en CM2. Après son certificat d'études, elle va au collège de Bandagiara. Puis, elle suit des cours de sténodactylo à Bamako et quitte le Mali pour continuer ses études de secrétariat à Reims. Elle est hébergée dans une famille comme jeune fille au pair. En 1976, elle fait la connaissance de Mamadou Soumaré, Sénégalais de confession musulmane, persuadé que l'excision est imposée par le Co-

ran. Sophie lui démontre qu'il se trompe. « J'ai accepté de t'épouser sous deux conditions : pas de polygamie, pas d'excision pour nos filles. »

En 1980, Sophie assure des cours d'alphabétisation à destination des femmes africaines. Elle les assiste comme interprète dans leurs démarches administratives, devient « Femme-relais ». « Mes cours me permettaient de leur parler de l'excision. A Reims, bien que cela soit interdit, les familles font appel à des exciseuses de Paris. Elles pratiquent en cachette ou profitent des vacances pour le faire dans leur pays.

En 1992, elle crée l'antenne rémoise du GAMS, y met en place une permanence. Avec une délégation, elle entreprend une tournée à travers la Guinée, le Burkina Faso et le Mali pour faire le bilan des actions réalisées. En qualité de médiatrice sociale et culturelle, elle participe à des conférences au niveau national et européen. Elle continue sa lutte. A l'hôpital, en gynécologie, un centre de réparation des mutilations sexuelles a été ouvert. Elle y assure une permanence. En 2009, elle reçoit le titre de Chevalier de l'Ordre du Mérite national.

Françoise Lapeyre ■ ■ ■
dans « Femmes d'ici et d'ailleurs »



UNE PAROLE LIBÉRATRICE

Je n'ai jamais soumis, une fois marié, l'exercice de mon sacerdoce à une autorisation quelconque car il s'impose de plein droit au service des croyants adultes qui en font la demande. C'est cette mission qui m'a été confiée, pas celle de défendre un célibat envers et contre tout.

Ce scandale à répétitions, responsable de nombreuses morts sacerdotales, notamment par suicides, compromet gravement non seulement la crédibilité de la hiérarchie, mais également sa légitimité pastorale pour cause de perversion du message évangélique. Présenter le célibat à de jeunes séminaristes comme une reddition sans condition de leurs forces affectives et instinctives à l'impératif sacerdotal relève alors d'une triple imposture. La première méprise tout simplement l'Homme. La seconde regarde l'Histoire. Et la dernière concerne Jésus-Christ en personne qui n'a jamais ; ni directement, ni symboliquement, exigé de ses collaborateurs, ni d'ailleurs de personne, qu'ils encapuchonnent leur affectivité et leur sexualité pour lui faire plaisir. L'imposition sans appel du célibat à l'ordination comme condition de sa validité, ne représente qu'une verrue théologique d'abord anodine, puis devenue chancre inextricable affectant gravement des organismes spirituels en formation. L'imposture envers l'Histoire ignore délibérément, outre le mariage de vingt

trois papes, mille trois cents années au cours desquelles cette question n'était pas prioritaire à l'ordre du jour. Pour une église qui prétend détenir l'une des sources de son inspiration dans la tradition, le gauchissement s'avère de taille ! Quant à l'escroquerie à l'égard de l'Homme, elle provient de la superbe désinvolture jetée sur la complexité du fonctionnement psychologique et du mépris qu'elle jette sur la splendeur créatrice originelle qui en a mis les rouages en place. L'originalité d'un ensemble affectif aussi délicat que propre à chacun, exclut magistralement une réglementation collective de sa destinée.

Si la Parole se réclame d'une puissance libératrice, son premier champ d'application n'est-il pas l'Homme lui-même et surtout celui qui s'en proclame le héraut ? Que vaudrait en effet, pour son promoteur, la publicité pour un médicament miracle aux effets totalement inefficaces ? A partir de cette constatation, je considérerais aujourd'hui comme indigne de l'homme, du croyant et du prêtre que je suis, de ne pas entrer en dissidence active pour le respect de mes frères et le désir de rendre justice à Dieu.



Une certaine pédagogie de l'humour débouche ainsi par la petite porte sur les espaces de liberté ouverts par des décisions pas toujours populaires ni faciles à vivre. Riant sous cape, je rallie par les champs le mouvement d'une filière contestataire inaugurée avec bonheur par un leader génial âgé de deux mille ans.

Mon épouse et moi-même, heureux de notre amour atypique, et à l'instar des chercheurs de trésors, nous nous consacrons à capter les rires de l'Histoire dans celles que nous accompagnons par nos sessions et au cours des entretiens thérapeutiques menés au bénéfice des personnes et des groupes que tourmente l'incomparable Désir d'Etre.

Mais pour habiter les terres prometteuses aux confins des territoires séculièrement piétinés que nous peinons à quitter malgré l'épuisement de leur sol, l'emprunt de certains chemins classiques se mue en une fausse piste qui retourne circulairement à son point de départ. Une maladie de l'esprit consiste à tourner en rond sous prétexte de fidélité à la tradition, alors qu'il s'agit la plupart du temps d'une incapacité à inventer sa propre voie. Ceux qui parviennent aux frontières de la sécurité et du risque, se voient contraints de choisir entre régression et transgression, entre conformité et dissidence.

Ce dernier terme qu'on charge

volontiers de tous les péchés des autres sauf des siens, n'empêche pas chacun d'en cultiver un petit spécimen inavoué tenu en cage qui permet de railler en privé ses partisans sans rallier leurs positions. La dissidence a mauvaise presse sauf lorsqu'elle se cantonne en Russie ou en Amérique latine. Plus elle est lointaine, plus on l'encense. Pourtant, elle est l'ennemie de la violence, de l'exclusion, de la révolte pure et dure. Le mot provient d'une racine latine « *desedere* » : s'asseoir à l'écart. C'est la façon d'occuper une place alternative au regroupement centralisé et « socialement correct » de messieurs tout le monde. S'y greffent

des attitudes relevant volontiers d'une certaine insolence, voire d'un défi majeur lorsque les circonstances l'exigent mais qui récuse toute anarchie. La dissidence ne renonce à rien, ne renie rien, mais affiche haut son droit à la transgression lorsque des situations intolérables à l'Homme la justifie. Elle ne se limite pas à une proclamation de principes mais n'hésite pas à s'engager sur le terrain. De fait, elle condamne bien souvent ses chevaliers servants à une solitude parfois cruelle.

On entre en dissidence comme on entre en religion. Elle définit un état neuf de soi-même, invite à fréquenter les sentiers insolents s'évadant des autoroutes,

proposant des circuits de connaissance en marge des guides brevetés par les états-majors. Et ceci non par pure provocation, mais en application du droit élémentaire de chaque personne à gérer son propre destin. La dissidence permet de se refaire une virginité par rapport aux compromissions multiples qui nous assurent parfois un esclavage culturel et culturel bien confortable.

Yves Louyot ■■■
(Dieuvinettes)



HAFEZ IBRAHIM, le condamné à mort devenu avocat !

Hafez n'a que 16 ans lorsqu'il assiste à un mariage au cours duquel un homme est tué d'un coup de feu. Arrêté puis accusé sur la base de témoignages de personnes qui n'étaient pas présentes sur les lieux et dont plusieurs sont revenues sur leurs déclarations, Hafez est condamné à mort sans possibilité de faire appel : « J'étais abattu, parce que justice n'avait pas été rendue... Je n'avais même pas eu droit à un procès équitable. Il n'y a ni justice ni clémence au Yémen : si quelqu'un est tué, un autre doit perdre la vie, qu'il soit coupable ou non. »

Un jour de 2007, il est conduit devant le peloton d'exécution. Mais alors qu'il croit sa dernière heure arrivée, on le ramène dans sa cellule : « Je ne comprenais pas ce qui se passait. J'ai plus tard appris qu'Amnesty International avait demandé au Prési-

dent du Yémen de suspendre mon exécution. » L'affaire est ensuite renvoyée devant la Cour suprême. Hafez espère avoir enfin droit à un procès équitable, mais il n'en est rien : sa condamnation est confirmée et son exécution fixée au 8 août 2007.



Désespéré, Hafez réussit à se procurer un téléphone portable pour envoyer de sa prison un message au chercheur d'Amnesty International qui travaille sur le Yémen depuis le Royaume-

Uni : « Ils vont nous exécuter. » Amnesty déclenche aussitôt une action urgente et une campagne de mobilisation internationale : Hafez obtient un sursis, puis le pardon de la famille de la victime en échange d'une compensation financière. Il est finalement libéré le 30 octobre.

Révolté par les carences du système judiciaire yéménite, il entreprend alors des études de droit. Il est aujourd'hui avocat et vient en aide aux prisonniers condamnés à mort : « Je dois à Amnesty International d'être en vie. Maintenant, je consacre cette vie à militer contre la peine de mort et à sensibiliser l'opinion publique à l'importance des droits humains. »

Amnesty International ■■■
Lettre de juillet-août 2014



NOUVELLES BRÈVES

ARGENTINE

Mi cuerpo, mi derecho



Après 30 ans de lutte, les débats ont enfin été lancés, début novembre, au Parlement argentin. Le but : faire évoluer les lois vers le droit à l'avortement, durant les douze premières semaines de grossesse. Une - possible - avancée majeure dans un pays où l'interruption volontaire de grossesse est uniquement autorisée en cas de viol ou de danger de mort pour la mère. Ce projet, soutenu par 30 % des député-e-s, a de réelles chances d'aboutir. Cristina Kirchner s'est déclarée contre ce changement. Dommage, mais elle a assuré qu'elle ne s'opposerait pas au vote du Parlement. Pragmatique, la présidente sait que l'opinion publique est de plus en plus favorable à cette avancée, même si le sujet reste polémique dans ce pays sous emprise de l'Église catholique, où les manifestants, favorables ou opposés à l'IVG, se croisent devant le siège du Parlement. Les actrices et acteurs de la campagne pour

le droit à l'avortement, mobilisé-e-s comme jamais, répètent à tout va les conséquences actuelles de la pénalisation de l'IVG : chaque année, 500.000 avortements clandestins, tuant en moyenne une femme tous les trois jours. Bientôt la fin du cauchemar ?

FRANCE

J'habite rue Rosa Parks...



... Et moi avenue Clara Zetkin, à l'angle de la place Olympe de Gouges. De la pure fiction. En France, seules 2 % des rues portent le nom d'une femme. Absentes de la mémoire et de la reconnaissance collectives et là aussi, invisibles. Le phénomène a été encore dernièrement souligné par l'ONG Soroptimist, qui s'en est fait un cheval de bataille. Pour pallier cette carence, un collectif informel de jeunes féministes a remonté ses manches et a rebaptisé certaines rues des pentes de la Croix-Rousse, à Lyon, en collant des plaques fictives au nom de grandes femmes de l'Histoire, réelles ou imaginaires. Les ami-e-s ont pu vérifier les réactions plutôt

compréhensives et encourageantes des passant-e-s. Des actions similaires avaient déjà vu le jour dans d'autres villes. Vite, une épidémie !

INDONESIE

Casier vierge ?



Les femmes ne représentent que 3 % des 400.000 membres de la police indonésienne. L'administration prévoit d'augmenter leur nombre dans ces rangs de plus de 50 % cette année. Une bonne nouvelle. Parmi tes prérequis, les postulantes doivent-elles avoir un casier judiciaire vierge ? On ne sait pas. Mais pour rentrer dans la police, ce sont les candidates elles-mêmes qui doivent être vierges ! Et elles sont soumises à un test physique, que beaucoup jugent douloureux et traumatisant. Et discriminatoire bien sûr. L'association Human Rights Watch exige l'arrêt de cette pratique archaïque. En vigueur depuis 1965, ces tests sont encore utilisés, même si les autorités assurent le contraire et préfèrent parler d'un "examen médical complet". Mais les do-

cuments obtenus par l'ONG, qui indiquaient clairement cette obligation de virginité, mettent à mal cette posture.

En 2013, l'association avait déjà dénoncé des tests comparables pratiqués sur des écolières, à la demande de responsables religieux et politiques.

INTERNATIONAL

Précieux bouclier



La laïcité, un bouclier pour les femmes. Une idée portée par un nombre croissant d'associations féministes.

En 2013, l'association Femmes solidaires initiait le Réseau international féministe et laïque (RIFL), pour tenter la riposte. Sa première conférence s'est tenue début novembre à Paris. Des femmes d'Algérie, du Maroc, de Mauritanie, du Pérou, d'Inde, de Suède, de Somalie, d'Éthiopie, du Kurdistan, de Grande-Bretagne, d'Afghanistan, de Pologne et de France se sont réunies pour partager leurs expériences.

Une journaliste de l'Humanité relate un véritable "tribunal accusant les sociétés d'abandon du deuxième sexe aux mains meurtrières des conservateurs, des intégristes et de leurs alliés politiques. Le besoin de témoigner était si fort, qu'il ne pouvait sans doute en être autrement, pour une première rencontre du

RIFL. Il n'en reste pas moins que la seule tenue de ce colloque, avec une telle diversité d'intervenantes, toutes désireuses de lutter, main dans la main, pour la laïcité, est une avancée. Et une victoire déjà opposable aux intégristes de tous poils.

ISRAËL

Transports en commun



Premier épisode du trimestre, fin septembre, à l'aéroport de New York. L'avion est bondé. Il arrivera à Tel-Aviv avec onze heures de retard. La raison ? Impossible, pour ces ultra-orthodoxes, de prendre place à côté des passagères. Face aux exigences méprisantes des religieux, la plupart des femmes, soudées, refusent de céder leur place.

Après des heures, les ultra-orthodoxes finissent par plier et s'assoient à côté de ces passagères qui n'avaient rien demandé. Mais juste pour le temps du décollage : ils ont ensuite prié à voix haute, debout dans l'allée centrale, pendant toute la durée du vol.

Début octobre, ce sont les militantes de Women of the Wall (Femmes du mur) qui allaient pâtir des extrémistes. Elles réclament de longue date l'égalité dans la prière, devant le mur des Lamentations, alors qu'elles sont cantonnées à certains périmètres et à certaines pratiques. Elles avaient obtenu l'aval d'une compagnie de bus, pour une

campagne d'affichage sur leurs véhicules. Fin octobre, ces autocars ont été vandalisés.

KENYA

Mes vêtements, mon choix



Le 17 novembre, 200 Kényanes en mini-jupe (et quelques hommes) ont défilé dans les rues de Nairobi pour revendiquer le droit des femmes à s'habiller comme bon leur semble et contre les violences sexuelles. Une réaction immédiate, suite à l'agression d'une jeune femme, déshabillée en pleine gare, à une heure d'affluence, par cinq hommes qui la jugeaient trop légèrement vêtue. Le droit de s'habiller comme chacune l'entend, sans risquer l'agression : un débat décidément très international, qui fait rage actuellement au Kenya. Le pays est le théâtre d'une bataille de hashtags entre les pro-liberté, réunis sous la bannière de #mydressmychoice (mes vêtements, mon choix) et leurs détracteurs de #nudityisnotmychoice (la nudité n'est pas mon choix), partisans du classique "elle l'avait cherché". Les féministes kényanes ont répondu présentes dans cette bataille numérique comme dans l'arène publique. Et elles ont montré qu'elles ne comptaient pas se laisser faire.



S'il est une chose à quoi l'Histoire est utile, c'est bien à la compréhension du présent. Et nous aurions intérêt bien souvent à reconstituer l'histoire.

La biographie d'un homme nous paraît ici intéressante pour illustrer le fonctionnement des institutions et les démarches des hommes, ecclésiastiques ou laïcs, à cette époque.

Un des farouches défenseurs de la Réforme grégorienne s'appelaient Robert d'Arbrissel, né à Arbrissel petit village au sud de l'Ille et Vilaine dans les années 1055-1060. Son père était un prêtre du nom de Damalioch, lui-même fils de prêtre et petit-fils de prêtre, si bien qu'un auteur a pu parler à son propos du « rejeton d'une dynastie de prêtres mariés ». (Cf. « L'étonnant fondateur de Fontevraud, Robert d'Arbrissel » Par Jean-Marc Bienvenu 1958 p.17) Les maîtres des lieux s'appellent les Seigneurs de l'Espine. Ce sont eux qui nomment et entretiennent les desservants de la paroisse d'Arbrissel qu'ils confièrent... au grand-père de Robert. Lui-même succédera à son père dans cette charge. (dans plusieurs pays européens à la fin du Moyen Âge, on trouve encore plus de 50 % de prêtres vivant maritalement). La première partie de sa vie ne fut pas très glorieuse : jeunesse vagabonde, étudiant prolongé, piètre carrière de prêtre compromis dans l'élection irrégulière de l'évêque de Rennes Sylvestre de La Guerche (notons que cette famille de

nobles seigneurs détient la charge d'évêque, charge qu'elle conservera encore quelques décennies ; c'est ainsi qu'on fonctionne à l'époque !). Compromis il est obligé de partir à Paris où il suit des études de théologie et y découvre la réforme grégorienne. Une fois réhabilité, l'évêque va faire venir Robert à l'évêché en 1089 comme archiprêtre et archidiaque. Il y goûtera les fastes de la vie épiscopale. Pourtant c'est alors qu'il commence sa conversion, lui le fils de prêtre, lui qui vient de participer à un acte de simonie... ! A cette même époque, rappelons-nous, c'est la fin du règne de Grégoire 7, co-auteur de cette Réforme qui porte son nom. Harcelé par les troupes de l'Empereur du Saint Empire avec qui il se dispute la nomination des évêques, il doit s'enfuir de Rome pour échapper à sa vindicte. Il mourra d'ailleurs en exil, à Salerne en 1085.

Robert, lui, devient un ardent défenseur de la Réforme, n'hésitant pas à fustiger la simonie ou le mariage des prêtres, assez maladroitement, dit-on ! Mais l'évêque meurt quatre ans après seulement. Et craignant pour sa vie de la part de ceux qu'il avait humiliés, Robert doit quitter Rennes pour l'Anjou ; c'est dire que la réforme n'était pas très appréciée à la base ! Il devient enseignant mais il n'y reste pas longtemps. Il se sent attiré par une vie plus évangélique et quitte « le monde » pour le « désert », comme l'on disait à l'époque, en fait pour un

ermitage en plein forêt. L'incitation du Pape Grégoire 7 - dont nous avons parlé précédemment Cf. PJ25 - à une vie plus évangélique l'a inspiré. Il ne part pas dans un monastère; il les trouve trop riches et trop installés, comme ceux des bénédictins. Les grands de ce monde les ont trop richement dotés... pour expier leurs péchés. Il va vivre dans la solitude en pleine forêt de Craon, à La Roë, dans la Mayenne d'aujourd'hui, assez près de son village d'origine. Ses biographes ne raconteront sa vie qu'après 50 ans, après sa seconde conversion évangélique ! Son mode de vie attire beaucoup de monde, des hommes et aussi des femmes. On lui offre sept mesures dans la forêt. Il s'y voit bientôt entouré d'une foule d'anachorètes attirés par la renommée de ses vertus et de la sainte austérité de sa vie. D'ermites, ils devinrent cénobites sous la direction de leur chef, qui leur donna la règle de St Benoît. Mais certains nobles sont généreux. Les années suivantes verront alors la construction d'une abbaye dont une partie se visite encore aujourd'hui.

C'est une époque très forte en piété. Il n'est que de se rappeler tous les ordres religieux qui furent créés dans ces années-là mais aussi les nombreuses Cathédrales qui y furent construites ou mises en chantier (Verdun, Vézelay, Vienne, Toulouse, Saint Denis. Cf. Plein Jour N° 18 de sept. 2012, p.19).

SAGA >>>

Pendant que certains bataillaient pour faire de leur église une institution forte et puissante, y compris face aux rois et aux empereurs, d'autres entendaient la voix de l'appel évangélique qui ne cesse de retentir dans les consciences. Robert d'Arbrissel parcourt les villages en prêchant avec une petite troupe de frères qu'il appelle « les pauvres du Christ ». Il y accepte aussi les femmes. Mieux que cela, il va lui-même établir sa couche parmi elles et y encourage ses frères. Il veut ainsi s'obliger à lutter contre ses instincts trop humains : « en imposant aux hommes de sa troupe une sublimation ascétique et pénitente des sens. » Robert scandalise quand il dort au milieu des femmes. Cette proximité entre les sexes voulue par lui s'explique par la pratique du Syneisaktisme, pratique ascétique déjà pratiquée par les Pères... et Mères du désert (3 et 4ème siècles en Égypte. Voir PJ N°16 de mars 2012), qui consiste en la cohabitation chaste de personnes de sexe différent afin de surmonter les tentations charnelles.



Mais l'institution le rattrape. L'évêque le réprimande. On ne peut tolérer de tels écarts ! Voici

que maintenant certaines femmes en viennent à quitter leur mari pour cet oasis évangélique. Les grands se plaignent de son succès auprès de leurs épouses ; et les curés aussi se plaignent de voir leurs paroisses désertées. Mais Robert, qui a été invité à prêcher devant le pape Urbain 2 venu pour lancer la croisade à Clermont-Ferrand, en reçoit mission de prédicateur itinérant. Et il en use abondamment, ne craignant pas de fustiger les uns et les autres : « Simoniaques sont les docteurs, évêques, abbés et prêtres ! Les princes sont iniques, voleurs, adultères, incestueux. Les peuples ignorent la loi de Dieu. Personne ne fait le bien, ne dit le bien. Tous parlent contre la vérité... » C'est le langage d'un prophète ! une parole de feu ! Savonarole parlera ainsi.

Pour y mettre bon ordre, l'institution va encadrer ces débordements. Finies les pérégrinations évangéliques. (Mais n'est-ce pas sans cesse le même refrain : le conflit entre le prophétisme et l'institution !) Robert devra se sédentariser. On lui

attribue un terrain au nord du diocèse de Poitiers, près de Saumur, au vallon de Fontevraud, entre Angers et Tours. Finie la joyeuse égalité, la joyeuse liberté ! Nous sommes en 1101. L'ordre de Fontevraud est né. Mixte au départ. Mais la cohabitation d'hommes et de femmes dans un même lieu passe mal, surtout en période de réforme grégorienne très sensible sur ces questions. Il

sépare donc les hommes et les femmes dans deux monastères différents mais proches, un « monastère double », un monastère de femmes et un monastère d'hommes, voisins mais séparés. Il y eut naturellement des exceptions. Les femmes auront leur clôture. L'ordre comptera jusqu'à 57 prieurés en Auvergne, en Bretagne, en Gascogne et en terre de France mais aussi en Angleterre. En prononçant leurs vœux, les hommes et les femmes promettaient stabilité, conversion de mœurs, chasteté pure, pauvreté nue, silence et obéissance.

Pourtant tout commence par des cabanes. Mais les dons affluent. Rapidement s'exerce la générosité des Comtes d'Anjou, puis de la célèbre famille des Plantagenêt notamment et aussi de nobles dames, quelquefois veuves, attirées par cet homme de feu. Parmi elles, l'ancienne épouse du Comte d'Anjou qui devint la maîtresse du Roi de France Philippe 1er. (Il l'épousera ensuite, ce qui lui vaudra l'excommunication, mais dont il eut 3 enfants !) Elle sera bouleversée par un prêche de Robert ; elle décidera alors de mettre fin à cette relation avec le Roi et de venir elle-même se retirer à Fontevraud avec sa sœur et ses nièces !

Fontevraud est devenu un lieu à la mode ! Dès 1115 on compte une vingtaine de prieurés qui y sont rattachés. Robert innove en fondant avec ses disciples une maison double, rompant avec les règles du monachisme ordinaire.

SAGA >>>

Il crée aussi une maison pour les lépreux et une autre pour l'accueil des prostituées repenties. On pense d'ailleurs qu'il a accueilli là un certain nombre de femmes obligées de quitter leur mari prêtre sous la pression des papes de la Réforme et de certains évêques plus rigoureux tandis que d'autres pratiquaient la politique du « Si non caste, tamen caute : Si tu ne peux vivre chastement, fais preuve au moins de prudence. » Certains évêques fermaient les yeux lorsque leurs prêtres concubinaires savaient se montrer discrets. (pratique qui n'a pas beaucoup changé depuis !)

D'autres, et en grand nombre, furent accueillies par le Pape lui-même à Rome ; il en fit ses servantes. A Rome, le synode du Latran de 1074 avait condamné de nouveau les prêtres concubinaires et leur avait même interdit de célébrer la messe, ce qui équivalait à les priver de tout moyen de subsistance et de toute utilité sociale. Grégoire VII avait même pour cette raison excommunié plusieurs évêques ou archevêques (pratique assez répandue à l'époque, aussi bien contre les ecclésiastiques que contre les princes.)

Robert, lui, a bien pris soin de séparer les hommes des femmes dans son nouvel ensemble, mais en tant que maître de la communauté, il se permet d'aller dans le cloître des femmes et de passer encore des nuits auprès de certaines d'entre elles. Il s'adonne à ces pratiques non pas auprès des femmes nobles nombreuses au sein de la communauté, mais auprès des anciennes prostituées qui l'ont suivi lors de ses déplacements

avant de se fixer à Fontevraud ; ce qui entraîne jalousie et dénonciations.

Il persiste cependant et même, comble du prophétisme, lorsqu'il décide de reprendre son itinérance de prédicateur, il confie la gestion de l'ensemble... à une femme Abbessse, tout en s'en réservant la direction ! Elles s'appelaient Hersende de Champagne, puis Prétronille de Chemillé, toutes deux issues cependant de l'aristocratie ! Voilà-t-il pas un pionnier du féminisme dans l'Eglise !

Il mourut en 1116, sept ans avant le premier Concile du Latran qui prit les décisions que nous savons dans la ligne de la Réforme grégorienne. Dont Robert s'était fait un ardent promoteur, lui le fils et petit-fils de prêtre.

Les Abbesses voyaient grand et elles firent construire là une immense abbaye qui n'avait plus rien de commun avec les cabanes primitives. Elles cherchèrent même à gommer certains aspects de la vie du fondateur. A sa mort, elles ne respectèrent même pas ses dernières volontés. Lui qui voulait être enterré au cimetière parmi « ses frères » sera inhumé dans le chœur de l'Abbatiale, chez ces Dames, donc à l'intérieur de la clôture. Tout culte public, toute dévotion populaire était de ce fait devenu impossible. Il sera ainsi le seul fondateur d'ordre religieux à ne jamais être canonisé. Faut-il le regretter, sa notoriété comme sa sainteté et son caractère prophétique dussent-ils en souffrir !!!

La révolution française mit fin à l'Ordre de Fontevraud. Les biens

de l'Abbaye furent saisis. Napoléon en fera un centre de détention. Elle le restera jusqu'en 1963. L'Abbaye Royale de Fontevraud, située aux confins des trois provinces du Poitou, de l'Anjou et de la Touraine, demeure l'une des plus vastes cités monastiques héritées du Moyen Âge. Il ne reste plus au-jour d'hui que deux des quatre prieurés que comprenait l'ensemble : Sainte-Marie pour les « contemplatives », Sainte-Marie-Madeleine pour les sœurs converses, Saint-Jean de l'Habit pour les moines et Saint-Lazare pour l'accueil des lépreux puis des malades, l'ensemble étant dirigé par une femme Abbessse. Les deux prieurés restants seront classés au Patrimoine mondial de l'UNESCO. On y trouvera plusieurs gisants : Henri II, roi d'Angleterre, Éléonore d'Aquitaine et Richard Coeur de Lion, car ce lieu avait été choisi comme lieu de sépulture par les donateurs Pantagenêt. Le Centre culturel de l'Ouest dépendant du Conseil régional Pays de Loire en assure l'animation depuis 1975.

Mais on peut encore admirer sa munificence et se rappeler alors que c'est l'œuvre d'un homme qui s'est voulu pauvre parmi les pauvres, mais que la société et l'église se sont empressés de recadrer. Un exemple intéressant qui nous montre comment la discipline peut évoluer au cours des âges.

Jean ■■■



L'ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES DANS LA SOCIÉTÉ ET LES RELIGIONS

La Croix du 13 janvier 2015 publie un état des lieux de la condition des femmes dans le monde, intitulé « Le long chemin de l'égalité entre les hommes et les femmes » et de fait les données qu'on y trouve dans les différents domaines sont assez affligeantes. Je m'étonne que si peu de liens soient faits entre cet état de fait et les événements tragiques que nous venons de vivre.

Parmi les valeurs assassinées mercredi dernier, il y a l'égalité entre hommes et femmes. La femme libre, la femme libérée, représente un danger, un désordre, pour les sociétés traditionnelles et les religions. Ah ! Ne tirons pas trop vite sur l'Islam qui, en cachant le corps des femmes, leur fait croire que c'est ainsi qu'elles sont libres. Regardons notre Église catholique. Dans ma paroisse de banlieue proche de Versailles, ce même

dimanche de la marche pour la liberté, j'ai été accueillie par des fillettes revêtues d'une cape blanche qui remettaient la feuille d'annonces de la semaine.

Ensuite, on les a revues lors de la procession des offrandes qu'elles ont portées jusqu'au bas des marches de l'autel (Attention à la barrière du sacré !) où les garçons, enfants de chœur en aube blanche, les ont prises pour les porter à l'autel. Leur place dans les autres processions, communion ou sortie, a toujours été seconde. Dans de telles pratiques, l'Église fabrique du genre : elle assigne des rôles et des vêtements différents aux garçons et aux filles que rien ne justifie. Elle crée de jeunes petits machos et des filles habituées à rester discrètes. Et on s'étonne que l'égalité hommes-femmes peine à s'installer et qu'il existe une ségrégation dans l'emploi ? On commence par le bleu et le

rose et on finit par la barbe et la burka.

Quel rapport ? C'est la même logique qui est à l'œuvre, celle de la séparation et de la discrimination sur la base de l'appartenance sexuelle. L'Église catholique ne peut apporter sa caution à ces exclusions. Ce n'est pas le lieu de discuter ici s'il est opportun d'avoir des prêtres féminins, mais le pape François si soucieux de rafraîchir et d'assainir les rouages de l'Église a une façon toute simple de procéder à un changement profond : qu'il ouvre sa hiérarchie à l'autre moitié de l'humanité, les femmes (Jacques Meurice dans *Golias* – décembre 2014).

Alice Gombault ■■■
Association FHEDLES
(Femmes et Hommes, Égalité,
Droits et Libertés dans les
Églises et la Société)

Femme pleine de grâce
A qui la liberté
N'accorde aucune place
Va vers celui qui t'aime
Mêm' si sur toi les tiens
Ont jeté l'anathème

Mélangez-vous, mélangez-vous
Peut-être qu'un jour y aura
Partout la même couleur
Mélangez-vous, mélangez-vous
On n'saura plus
Qui sont les nôt' qui sont les leurs

Femmes soyez fécondes
Et par des sangs mêlés
Que vos tailles soient rondes
Vos fils seront tous frères
Contre personne ils ne partiront
Plus en guerre

Mélangez-vous, mélangez-vous
C'est de la haine que tout's les femmes
Vont nous sauver
Par elles que le racisme enfin
S'ra délesté de sa tenac' peau de chagrin

Pierre Perret « Femmes, mélangez-vous »



Croit-il que je sois
un jouet entre ses mains ?
Je ne pense plus à lui retourner

Croit-il ?

Aujourd'hui, il est revenu
Comme si rien ne s'est passé
Avec l'innocence enfantine en ses yeux
Pour me dire que je suis l'accompagnante
De son chemin
Et que je suis son amour unique

Nizar Kabbani

Il m'a apporté des fleurs, comment le refuser ?
Alors que ma jeunesse est dessinée sur ses lèvres
Malgré le feu qui en moi,
Je ne sais plus comment
Je me suis réfugiée dans ses bras
Et ai enfoui ma tête en lui
Comme si j'étais un enfant perdu
Et rendu à ses parents

Même mes robes que j'ai délaissées
Se sont réjouies de son retour
Et ont dansé sur ses pieds

Je lui ai pardonné
Et je lui ai demandé de ses nouvelles
En pleurant des heures sur ses épaules
Et, sans me rendre compte,
J'ai laissé ma main se reposer entre les siennes
Comme un oiseau

En un instant, j'ai oublié toute ma haine
Qui dit que je l'ai haï ?
Combien de fois j'ai dit que je ne lui retourne jamais
Mais voilà que je lui retourne...

Comme c'est beau de lui retourner !



NOUS AVONS LU

PRIX GONCOURT 2014



« Pas pleurer » Lydie Salvayre

Deux voix entrelacées.

Celle, révoltée, de Bernanos, témoin direct de la guerre civile espagnole, qui dénonce la terreur exercée par les Nationaux avec la bénédiction de l'Église

contre « les mauvais pauvres ».

Celle, roborative, de Montse, mère de la narratrice et « mauvaise pauvre », qui a tout gommé de sa mémoire, hormis les jours enchantés de l'insurrection libertaire par laquelle s'ouvrit la guerre de 36 dans certaines régions d'Espagne, des jours qui comptèrent parmi les plus intenses de sa vie.

Deux paroles, deux visions qui résonnent étrangement avec notre présent et qui font apparaître l'art romanesque de Lydie Salvayre dans toute sa force, entre violence et légèreté, entre brutalité et finesse, porté par une prose tantôt impeccable, tantôt joyeusement malmenée.



Qui est Lydie Salvayre ?

Fille de républicains espagnols exilés dans le sud de la France, Lydie Salvayre est l'une des écrivaines françaises les plus reconnues de la scène littéraire actuelle, depuis *La Compagnie des spectres*, publié en 1997.

Son œuvre, composée d'une vingtaine d'ouvrages est traduite dans de nombreuses langues. Le 5 novembre, l'auteure est entrée dans une autre dimension : déjouant tous les pronostics, elle s'est vu décerner le Prix Goncourt 2014 pour son roman "Pas pleurer". Lydie Salvayre rejoint ainsi Elsa Triolet, Simone de Beauvoir, Marguerite Duras ou la lauréate de 2009, Marie N'Diaye, dans un cercle - trop - restreint de onze femmes ayant reçu cette distinction, en 111 ans. Avec "Pas pleurer", l'écrivaine signe son roman le plus personnel, mêlant son rapport à sa mère, ses racines catalanes, la lutte des classes, l'expérience de l'extrémisme franquiste et de l'exil, dans une année 1936 ou l'histoire de l'Espagne et celle de sa famille basculent de concert.

Émue aux larmes en rejoignant le siège du Goncourt, Lydie Salvayre n'a glissé que quelques mots pour faire part de son bonheur. Bien suffisant pour saisir son émotion, aussi profonde que l'humanité qui déborde de chacun de ses romans.



Femmes

Mélangez-vous, mélangez-vous

Quand tout's les peaux finiront

Par se ressembler

Mélangez-vous, mélangez-vous

Un jour les homm's sauront

Même plus sur qui taper

Femmes pleines de grâce

Ouvrez vos bras aux hommes

Qu'on dit d'une autre race

Femmes changez la donne

Quand y aura plus

Qu'un' seule couleur

Ce s'ra la bonne

Mélangez-vous,

mélangez-vous

Comme dans un mot d'amour

Les lett'r's de l'alphabet

mélangez-vous, mélangez-vous

Pour un' couleur qui envoie

Plus personne au gibet

Pierre Perret - « Femmes, mélangez-vous »

COURRIER DES LECTEURS



Nous avons extrait cette correspondance de vos réponses à l'enquête sur le bulletin.

Perso, j'aimerais aussi le témoignage de ces hommes qui « utilisent » ces femmes... leur avis serait intéressant dans le cadre d'une meilleure compréhension. Je m'obstine à dire que pour que les choses s'arrangent, il faut AUSSI s'intéresser à ces hommes, leurs comportements, leurs faiblesses, leur incompréhension... Pour les aider à nous aider !

Je privilégie la forme web car cela est plus facile pour nous, habitants de Belgique. Parfois, il me semblerait agréable d'avoir des témoignages des belges aussi... je ne sais vraiment pas où m'adresser pour voir ce qu'elles font, comment elles vivent... Cela est beaucoup trop discret... si on veut faire avancer les choses...



Plus que le célibat je crois que l'évolution de l'institution passera par l'égalité totale homme-femme et cela devra s'appuyer sur une théologie qui contredit celle que nous avons actuellement qui privilégie le masculin sur le féminin (cf. livre : « Le Dénî » de Maud et Alice)

Qui et quelles structures déve-

loppent cette théologie à mettre en place et à soutenir ?

Les témoignages de ceux qui subissent les conséquences des règles de l'institution, ces témoignages là sont la base de « Plein jour » : C'est primordial.

La forme du journal permet certainement d'avoir des coûts peu élevés : Très bien.

Bravo à ceux qui permettent à « Plein Jour » d'exister et bonne continuité.



J'adore bien sûr les dessins de PIEM qui donnent une note de fantaisie et de légèreté au contenu parfois lourd de certains bulletins... Je transmets le bulletin à des personnes intéressées et je mets trois copies de chaque bulletin sur le présentoir, destiné aux paroissiens, installé dans la cathédrale.



Vos recherches et vos documents sont importants pour nous dans l'approfondissement de notre foi. Votre revue est une aide, un encouragement et une lumière très précieuse pour continuer avec d'autres à

rechercher comment travailler à développer en nous et dans le monde les valeurs transmises par l'évangile. Vos réflexions, vos analyses nous confortent dans notre liberté de penser. Puisse nous ensemble aller vers un renouveau de l'Eglise. Tous vos articles nous apportent énormément : remise en cause, interrogations et approfondissement de notre foi. On est ainsi moins seul à penser différemment.



Je suis tellement heureuse de recevoir Plein Jour. J'ai enfin trouvé une famille, des amis alors que pendant plus de 50 ans, j'ai caché mes sentiments et par là, ma vie privée. Merci, merci beaucoup.



J'aime beaucoup Plein Jour tel qu'il est. C'est un lien ENORME pour les compagnes. Je suis très isolée, mais un peu moins grâce à Plein Jour.



Pierre Perret

« Femmes, mélangez-vous »

Femme pleine de grâce
Quand l'étranger à l'entour
De ta maison passe
Noir blanc juif ou berbère
Laisse ton cœur désigner
Celui qu'il préfère
Mélangez-vous, mélangez-vous !

LE DESSIN DE PIEM

